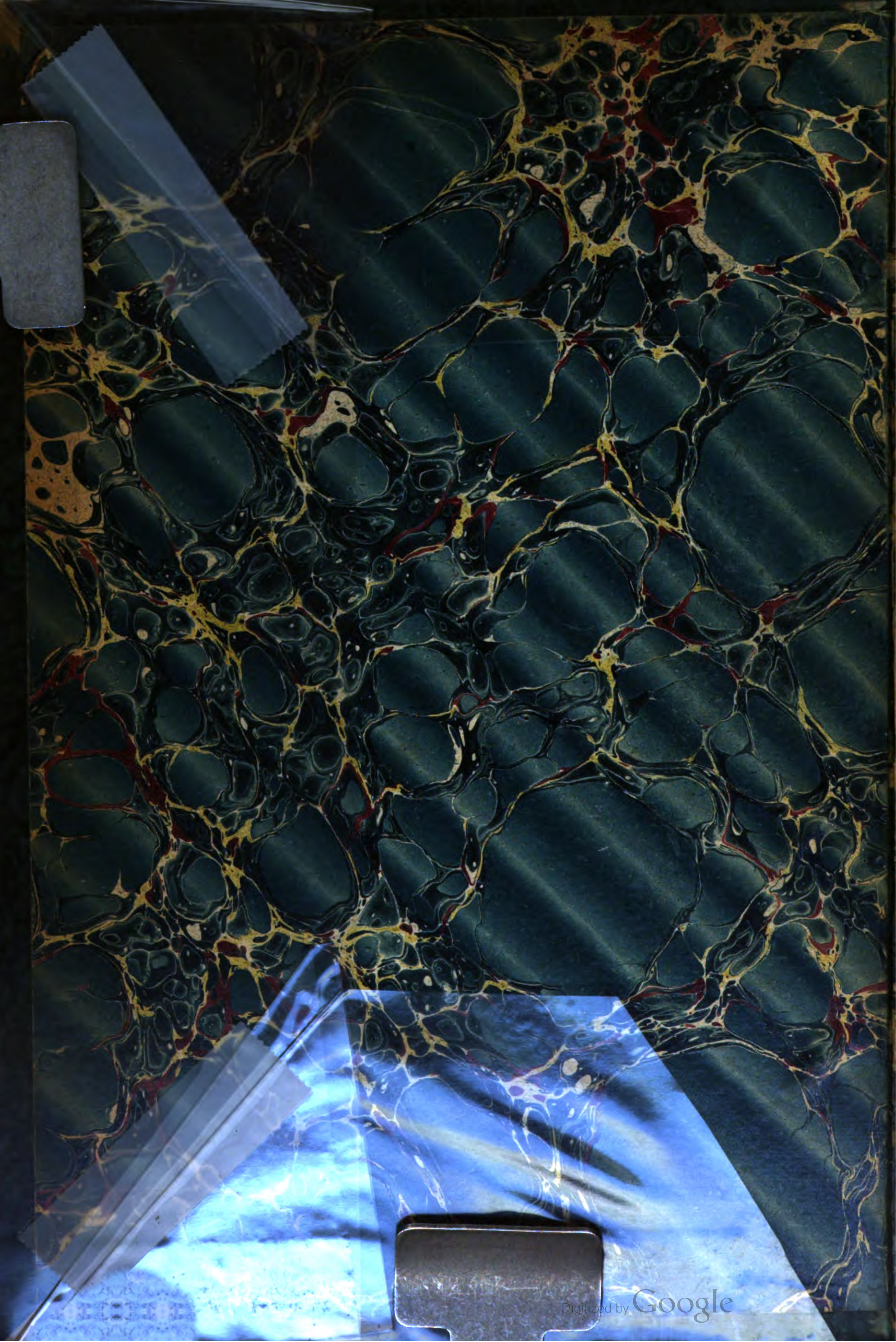






#

Catalogue

BIBLIOTHÈQUE

DE

LA VILLE DE NIORT.



JURISPRUDENCE.



CATALOGUE
DES LIVRES

COMPOSANT

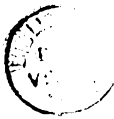
LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA VILLE DE NIORT.



JURISPRUDENCE.





NIORT,

Imprimerie TH. MERCIER, rue des Yvers, 1.

M DCCC LX.

TABLE SYNOPTIQUE

DE LA

JURISPRUDENCE.



SECTION II.

SECTION III.

Droit français.

1re Partie. — Droit ancien.





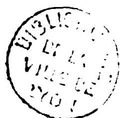
CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE

DE LA VILLE DE NIORT.

JURISPRUDENCE.



INTRODUCTION.

Etude du droit et traités généraux sur les lois, leur origine, leurs principes.

1. — GIBAULT (H. B.). Guide de l'avocat ou Essais d'instructions pour les jeunes gens qui se destinent à cette profession. — *Paris, Beaucé*, 1814, 2 *vol. in*-12.

2. — FRIOT. Manuel des jeunes avocats, ou les débuts de la plaidoierie. — *Fontenay, Petitot*, 1821, *in*-18. *

3. — De l'Esprit des Loix ou du Rapport que les loix doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, etc. (par CH. DE SECONDAT DE MONTESQUIEU). — *Genève, Barillot et fils*, 2 *vol. in*-4°.

1

4. — Défense de l'Esprit des Lois, à laquelle on a joint quelques éclaircissements (par CH. DE SECONDAT DE MONTESQUIEU). — *Genève, Barillot et fils*, 1750, *in*-12.

5. — Analyse raisonnée de l'Esprit des Lois (par l'abbé BERTOLINI). — *Genève, Cl. Philibert et Barth. Chiroz*, 1771, *in*-8°.

6. — L'Esprit des Loix quintessencié par une suite de lettres analytiques (par l'abbé DE BONNAIRE). — 1751, *in*-12.

7. — MABLY (l'abbé GABRIEL BONNOT DE). De la législation, ou Principes des lois. — *Amsterdam*, 1776, 2 *tom. en* 1 *vol. in*-12.

8. — JOUFFROY (TH.). Cours de droit naturel professé à la faculté des lettres de Paris. — *Paris, Prévost Crocius et Joubert*, 1835, 2 *vol. in*-8°.

9. — FRITOT (ALB.). Science du publiciste, ou Traité des principes élémentaires du droit considéré dans ses principales divisions. — *Paris, Feugucray*, 1819-1823, 11 *vol. in*-8°.

10. — Essais de Jurisprudence (par JACQUES DE TOURREIL). — *Paris, veuve de Jean-Baptiste Coignard*, 1694, *in*-12.

Classe première.

DROIT PUBLIC. DROIT DE LA NATURE ET DES GENS ; DROIT PUBLIC ENTRE LES NATIONS.

11. — PUFFENDORF (le baron SAMUEL DE). Le Droit de la Nature et des Gens, ou Système général des principes les plus importants de la Morale, de la Jurisprudence et de la Politique. Traduit du latin par JEAN BARBEYRAC, avec des notes et une préface du traducteur. — *Amsterdam, Pierre de Coup*, 1712, 2 *vol. in*-4°.

12. — Puffendorf (le baron samuel de). Le Droit de la Nature et des Gens, ou Système général des principes les plus importants de la Morale, de la Jurisprudence et de la Politique. Traduit du latin par jean Barbeyrac. — *Londres, Jean Nours*, 1740, 3 *vol. in*-4o.

13. — Burlamaqui (jean-jacques). Principes du Droit Naturel. — *Genève, Barillot et fils*, 1748, 2 *vol. in*-12.

14. — Vattel (emer de). Le Droit des Gens. — *Londres*, 1758, *in*-4o.

15. — Grotii (hugonis) De Jure Belli ac Pacis libri tres. — *Amstelodami, Guilielmus Blaeu*, 1631, *in*-4o.

16. — Grotii (hugonis) De Jure Belli ac Pacis libri tres, cum annotationibus ejusdem auctoris, et joannis friderici Gronovii notis. — *Amstelodami, Janssonio-Wæsbergii*, 1701, *in*-8o.

17. — Grotius (hugues). Le Droit de la Guerre et de la Paix. Traduit du latin en françois, par M. de Courtin. — *Paris, Arnould Seneuze*, 1687, 2 *vol. in*-4o.

18. — Mably (gabriel Bonnot de). Le Droit public de l'Europe fondé sur les traités. — *Genève, Comp. des Libraires*, 1748, 3 *vol. in*-12.

19. — Mably (gabriel Bonnot de). Le Droit public de l'Europe fondé sur les traités. — *Genève, Société des Libraires*, 1768, 2 *vol. in*-12.

20. — Du Tillet (jean). Les guerres et traictez de paix, trefves et alliances d'entre les rois de France et d'Angleterre. — *Paris, Jac. du Puys*, 1588, *in-fo*.

21. — Bougeant (le Père). Histoire du Traité de Westphalie, ou des Négociations qui se firent à Munster et à Osna-

brug, pour établir la paix entre toutes les puissances de l'Europe. — *Paris, Didot*, 1751, 6 *vol. in*-12.

CLASSE DEUXIÈME.

DROIT POLITIQUE.

22. — La Constitution française, décrétée par l'Assemblée Nationale Constituante, aux années 1789, 1790 et 1791. — *Paris, Didot jeune*, 1792, *in*-32.

23. — Constitution Françoise donnée à Paris le 14 septembre 1791. — *Paris, Imp. royale*, 1791, *in*-4o.

24. — Constitution de la République Française, proposée au Peuple Français, par la Convention Nationale. — *Paris, Imprimerie de la République, an III, in*-8o.

25. — Dictionnaire de la Constitution et du Gouvernement Français. — *Paris, Guillaume junior, l'an III de la Liberté, in*-8o.

26. — Constitution de la République Française. — *Niort, Elies, an IV, in*-8o. *

27. — Le Manuel Républicain, contenant la Constitution, etc. — *Paris, Didot aîné, an VII, in*-16.

28. — Constitution de la République Française (an VIII). *Niort, Elies, in*-8o. *

29. — Sénatus-Consulte Organique de la Constitution. — *Poitiers, Barbier, an XI, in*-8o. *

30. — Charte Constitutionnelle. 4 juin 1814. — *Poitiers, Catineau, in*-8o. *

31. — Charte de 1830. Lois sur l'organisation municipale, sur la garde nationale et électorale. — *Poitiers, F. A. Saurin, in*-18. *

32. — Constitution de la République française. — 1848.

33. — Constitution de 1852, précédée des proclamations et décrets de décembre. — *Paris, Imprimerie nationale*, 1852, *in-fo*.

34. — Loi concernant la formation et le renouvellement des listes d'Eligibilité. — *Poitiers, Barbier, an IX, in*-8o. *

35. — Loi Electorale du 13 avril 1831. — *Poitiers, Saurin frères*, 1831, *in*-24. *

36. — CUSTANCE (GEORGE). Tableau de la Constitution du Royaume d'Angleterre. Traduit de l'Anglais sur la 3e édit. — *Paris, Maradan*, 1817, *in*-8o.

37. — REGNIER. Recueil des lois Constitutives des Colonies Anglaises, considérées sous la dénomination d'Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale. Dédié à M. le Docteur FRANKLIN. — *Paris, Cellot et Jombert*, 1778, *in*-12.

38. — Constitutions des Treize Etats-Unis de l'Amérique (traduites de l'Anglais par le duc de LA ROCHEFOUCAULD). — *Paris, P. D. Pierres*, 1783, *in*-8o.

CLASSE TROISIÈME.

DROIT CIVIL ET CRIMINEL.

Section Première.

TRAITÉS GÉNÉRAUX.

39. — SERVIN (LOUIS). Manuel de Jurisprudence naturelle, ou Exposition des loix naturelles qui statuent sur les Engagements civils, de particulier à particulier, dans toute société. — *Paris, Durand neveu*, 1784, *in*-12.

40. — Dei delitti e delle pene (per CESARE BONESANA DE BECCARIA). — *Paris, Molini*, 1766, *in*-12.

41. — Traité des délits et des peines. Traduit de l'Italien (de BECCARIA, par ANDRÉ MORELLET). — *Lausanne*, 1766, *in*-12.

42. — Traité des délits et des peines. Traduit de l'Italien (DE BECCARIA) d'après la sixième édition, par M. C. D. L. B. (par M. E. CHAILLOU DE LISY). — *Paris, J. F. Bastien*, 1773, *in*-12.

Section II.

DROIT ROMAIN, AVEC SES COMMENTATEURS, et ses applications au droit français.

43. — POLLETI (FRANCISCI) Historia Fori Romani, restituta, illustrata et aucta. — *Duaci*, 1573, *in*-8°.

44. — SIGONII (CAROLI) De antiquo jure Populi Romani libri XI. De Republica Atheniensium libri IV. De Atheniensium, Lacedæmoniorumque temporibus, liber I. — *Lutetiæ, Jacobus du Puys*, 1576, *in-f°*.

45. — ARNAULT-MÉNARDIÈRE (LOUIS FLORIAN) Elementa juris romani, methodice compendiosa. (Avec la traduction française.) — *Poitiers, J. Hilleret*, 1854, *in*-8°. *

46. — ZIMMERN. Traité des actions ou Théorie de la Procédure privée chez les Romains, exposée historiquement depuis son origine jusqu'à Justinien. Ouvrage traduit de l'Allemand par L. ETIENNE. — *Poitiers, F. A. Saurin*, 1843, *in*-8°. *

47. — Corpus juris civilis Justiniani, cum commentariis ACCURSII, scholiis CONTII, et DIONYSII GOTHOFREDI lucubrationibus ad ACCURSIUM, et cum JACOBI CUJACCI notis, observationibus et emendationibus. — *Lugduni, Joannes Pillehotte*, 1618, *in-f°*.

48. — Corpus juris civilis Romani, cum notis integris DIONYSII GOTHOFREDI, quibus accesserunt FRANCISCI MODII et aliæ aliorum Jurisconsultorum celeberrimorum quas inseruit editioni suæ Simon Van Leuwen. — *Coloniæ Munatianæ, fratres Cramer*, 1756, 2 *vol. in-f°.*

49. — JUSTINIANI institutionum libri IV. Adjecti sunt ex digestis tituli de verborum significatione, de regulis Juris et rubrice tit. Juris Civilis et Canonici. Cum indice ad eosdem. — *Lugduni, Claudius de Villiers*, 1636, *in*-24.

50. — JUSTINIANI Institutiones. — *Amstelodami, Daniel Elzevirius*, 1664, *in*-12.

51. — JUSTINIANI (D.) Sacratissimi principis Institutionum libri quatuor. — *Pictavii*, 1729, *in*-12. *

52. — JUSTINIEN. Les Institutes, avec des observations. Trad. par Me CLAUDE DE FERRIÈRE, avocat au Parlement. — *Paris, Denys Thierry*, 1692, 2 *vol. in*-12.

53. — JUSTINIANI Novellarum Constitutionum quæ exstant, et ut exstant, volumen. Appositi sunt item canones Sanctorum Apostolorum per CLEMENTEM in unum congesti, GREGORIO HALOANDRO interprete (græcè). — *Norembergæ, Joannes Petreius*, 1531, *in-f°.*

54. — DOMAT (JEAN). Les Lois civiles dans leur ordre naturel, le droit public avec le *legum delectus* et le supplément. — *Paris, Jean de Nully*, 1745, 2 *tom. en* 1 *vol. in-f°.*

55. — VINNII (ARNOLDI) In quatuor libros Institutionum Imperialium Commentarius Academicus et Forensis. — *Amstelodami, Ludovicus et Daniel Elzevirii*, 1655, *in*-4°.

56. — FERRIÈRE (CL. JOS.) Nova et Methodica Institutionum Juris Civilis Tractatio. — *Parisiis, Antonius Warin*, 1714, *in*-16.

57. — DRAPIER (R.) Accurata institutionum seu primorum Juris elementorum explanatio. Accedunt nonnulla de jure gallico et de jure romano. — *Pictavii, F. F. Faulcon*, 1770, *in*-12. *

58. — DRAPIER (R.) Accurata institutionum seu primorum Juris elementorum explanatio. — *Pictavii, Barbier*, 1788, *in*-8°. *

59. — FERRIÈRE (CL. JOS. DE) Nova et Methodica Juris Civilis tractatio, seu Nova et Methodica paratitla in quinquagenta libros Digestorum. — *Parisiis, Petrus Prault et Ludovicus Antonius Thomelin*, 1730, 2 *vol. in*-12.

60. — BRISSON (BARNABÉ) De verborum quæ ad Jus pertinent significatione libri XIX. — *Parisiis, Sebastianus Nivellius*, 1596, *in-f°*. *

61. — BRISSON (BARNABÉ) De Verborum quæ ad Jus Civile pertinent significatione, opus præstantissimum in meliorem commodioremque ordinem redactum, innumeris mendis emaculatum et post aliorum curas plurimis accessionibus observationibusque philologicis, criticis, juridicis locupletatum; prodit operâ studioque JO. GOTTLIEBII HEINECCI. — *Halæ Magdeburgicæ, impensis Orphanotrophei*, 1743, *in-f°*. *

62. — BRISSON (BARNABÉ) Regii Consistorii Consiliarii Amplissimique Senatus Parisiensis præsidis, de formulis et solennibus Populi Romani verbis libri VIII, ex recensione FRANCISCI CAROLI CONRADI, in academiâ Juliâ quondam prof. p. jur. ord. cum vita et elogiis BARNABÆ BRISSONII, etc. Accessere curæ novæ atque animadversationes JOANNIS AUGUSTI BACHII. — *Francofurti et Lipsiæ, in officinâ Weidmannianâ*, 1754, *in-f°*. *

63. — COLOMBET (CLAUDE). Abrégé de la Jurisprudence Romaine divisé en sept parties, à l'imitation des Pandectes de Justinian. Avec son rapport à ce qui est de notre usage. — *Paris, René Guignard*, 1671, *in*-4°.

64. — Ferrière (claude de). La Jurisprudence du Digeste conférée avec les Ordonnances Royaux, les Coutumes de France, et les décisions des Cours Souveraines. — *Paris, Jean Cochart*, 1697, 2 *vol. in*-4o.

65. — Remarques du Droit François sur les Instituts de l'Empereur Justinien. Comment ils se doivent pratiquer en France, et se rapporter à l'usage du Palais. Le tout tiré des Arrests, des Coutumes et des Ordonnances, par Me H. M. (hierôme Mercier). — *Paris, Jean Guignard*, 1672, *in*-4o.

66. — Borjon (ch. e.). Compilation du Droit Romain, du Droit Français et du Droit Canon, accommodés à l'usage d'à présent. — *Paris, Jacques Lefebvre*, 1685, *in*-12.

Section III.

DROIT FRANÇAIS.

Première partie. — Droit ancien.

§ 1.

Histoire, Traités généraux, Dictionnaires.

67. — Michelet. Origines du Droit Français cherchées dans les symboles du Droit Universel. — *Paris, L. Hachette*, 1837, *in*-8o.

68. — Minier (jules). Précis historique du Droit Français, introduction à l'étude du Droit. — *Poitiers, A. Dupré*, 1854, *in*-8o. *

69. — Argou (gabriel). Institution au Droit Français. — *Paris, Pierre Emery*, 1730, 2 *vol. in*-12.

70. — L'Hommeau (pierre de). Maximes générales du Droit Français, avec les notes et observations de paul Challine, avocat. — *Paris, Théodore Girard,* 1665, *in*-4°.

71. — Pocquet de Livonnière (claude). Règles du Droit Français. — *Paris, Jean-Baptiste Coignard,* 1732, *in*-12.

72. — Imbert (jean). Enchiridion, ou brief recueil du droit escrit et observé en France, et aussi de celui qui y est abrogé, livre fort utile et nécessaire à ceux qui suivent la pratique judiciaire, reveu et corrigé de nouveau et augmenté d'une table judiciaire. — *Lyon, Benoit Rigaud,* 1583, *in*-16.

73. — Répertoire universel et raisonné de Jurisprudence Civile, Criminelle, Canonique et Bénéficiale ; Ouvrage de plusieurs Jurisconsultes, mis en ordre et publié par M. Guyot. — *Paris, Visse,* 1784, 17 *vol. in*-4°.

74. — Bellet-Verrière (hubert). Mémorial Alphabétique des choses concernant la Justice, la Police et les Finances de France. — *Paris, Ve Cochart,* 1713, *in*-8°.

75. — Mémorial Alphabétique des choses concernant la Justice, la Police et les Finances de France (par Bellet-Verrière) (hubert). — *Paris, Huart,* 1724, 2 *vol. in*-8°.

76. — Chasles (jean-jacques). Dictionnaire universel chronologique et historique de Justice, Police et Finances. — *Paris, Claude Robustel,* 1725, 3 *vol. in-f°*.

§ 2.

Droit français sous les deux premières races de nos rois.

77. — Capitularia regum Francorum. Additæ sunt Marculfi et aliorum formulæ veteres et Notæ doctissimorum virorum, edente Stephano Baluzio cum Notis. — *Parisiis, Franciscus Muguet,* 1677, 2 *vol. in-f°*.

§ 3.

Droit français sous la troisième race.

1° Recueils généraux.

78. — Table chronologique des Ordonnances faites par les Rois de France de la 3e race, depuis Hugues Capet jusqu'en 1400 (par DE LAURIÈRE, BERROYER et LOGER). — *Paris, Imprimerie royale*, 1706, *in-4°*.

79. — Ordonnances des Rois de France de la 3e race, recueillies par ordre chronologique, par le Marquis de PASTORET. — *Paris, Imprimerie royale*, 1840-49, 3 *vol. in-f°*.

80. — GUÉNOIS (PIERRE). Conférence des Ordonnances Royaux distribuée en douze livres, grandement augmentée et additionnée non-seulement des Edicts et Ordonnances du Roy Henri Quatre à présent régnant, mais aussi de celles des autres Roys, ses prédécesseurs, et de doctes commentaires, annotations et curieuses recherches, par NICOLAS FRÉROT et GABRIEL MICHEL, advocats en Parlement. — *Paris, Gilliette Hacte, Ve de feu Guillaume Chaudière, Robert Foüet et Nicolas Buon*, 1606, *in-f°*.

81. — GUÉNOIS (PIERRE) et CHARONDAS LE CARON. La Conférence des Ordonnances Royaux depuis Saint-Louis jusqu'à Henri IV. — *Paris, Pierre Chevalier*, 1607, *in-f°*.

82. — GUÉNOIS (PIERRE). La Conférence des Ordonnances Royaux, amplifiée par L. CARONDAS, N. FRÉROT et G. MICHEL, et depuis augmentée encore de plusieurs Edits et Ordonnances depuis Pharamond jusqu'à Louis XIII, avec plusieurs annotations et arrêts servant à l'interprétation, par M. LAURENT BOUCHET, avocat. — *Paris, Jean Petit-Pas*, 1620, 2 *tom. en* 1 *vol. in-f°*.

83. — Guénois (Pierre). La Grande Conférence des Ordonnances et Edits Royaux, avec les Notes de Charondas, Frérot, G. Michel, Math. de la Faye, L. Bouchel, M. Joly et J. Thaumas, avocats en Parlement. — *Paris, Denis Thierry*, 1678, 3 *vol. in-f°*.

84. — Fontanon (Antoine). Les Edits et Ordonnances des Rois de France depuis St-Louis, jusqu'à présent, divisés en 4 tomes. — *Paris, Michel Sonnius*, 1585, 4 *tom. en* 2 *vol. in-f°*.

85. — Les ordonnances, statuts et institutions royaux, depuis St-Louis jusqu'à François Ier inclusivement; ensemble, plusieurs déclarations, édits des susdits rois avec plusieurs nouvelles ordonnances faites par François Ier, ajoutées à la fin de ce volume. — *Paris, Jean Savetier*, 1534, *in-4°*.

86. — Edits et Ordonnances faits par les Rois François II et Charles IX. — *Paris, Jean Valier*, 1563, *in-8°*.

87. — Le Code de Louis XIII contenant ses Ordonnances, recueillies, commentées et conférées avec celles des Rois ses prédécesseurs, par Jacques Corbin, conseiller et maître des Requestes. — *Paris, Pierre Billaine*, 1628, *in-f°*.

88. — Ordonnances, Edits, Déclarations de Louis XV, Roi de France et de Navarre. — *Poitiers, J. Félix Faulcon*, 1770, *in*-16. *

89. — Recueil d'ordonnances, de déclarations, d'édits du roi et d'arrêts du conseil. — *in*-4°. *

90. — Extrait de toutes les Ordonnances Royaux desquelles on se peut aider, et qui sont nécessaires à ceux qui fréquentent les Cours Royales ressortissants en Parlement. — *Poitiers, Jehan Legrous*, *in*-8°. *

2° Ordonnances particulières.

91. — Ordonnance de Louis XIV, pour les matières civiles, donnée en 1667. — *Paris, Libraires associez*, 1667, *in*-4°.

92. — Ordonnance de Louis XIV, roy de France et de Navarre, donnée à Saint-Germain-en-Laye, au mois d'Avril 1667. — *Paris, Libraires associés*, 1773, *in*-16.

93. — Ordonnances de Louis XV, concernant les Donations, les Insinuations, les Testamens, les Baptêmes, Mariages et Sépultures, la Fraude Normande, le faux Principal, le faux Incident, la Reconnaissance des Ecritures et Signatures en matière criminelle, les Evocations et les Réglements de Juges, et les Cas Prévotaux et Présidiaux. — *Paris, Claude Girard*, 1746, *in*-16.

94. — Déclarations, lettres patentes du Roi, et arrêts du Conseil d'Etat sur les insinuations. — 1731-1771, *in*-4°.

95. — Code Matrimonial ou recueil des Edits, Ordonnances et Déclarations sur le Mariage, par PIERRE LE RIDANT. — *Paris, Hérissant fils*, 1766, *in*-12.

96. — Code Matrimonial ou Recueil complet de toutes les Lois Canoniques et Civiles de France, des dispositions des Conciles, des Capitulaires, Ordonnances, Edits et Déclarations, des Arrêts et Réglements de tous les Parlements, sur les questions du mariage, par PIERRE LE RIDANT, nouvelle édition par M***, avocat au Parlement (ARMAND-GASTON CAMUS). — *Paris, Hérissant le fils*, 1770, 2 *vol. in*-4°.

97. — Recueil des Edits, Déclarations et Arrêts concernant les Duels et Rencontres, depuis l'année 1599, jusqu'en 1669. — *Paris, Cramoisy*, 1669, *in*-12.

98. — Ordonnances, déclarations du roi et arrêts du Conseil d'Etat, concernant les armoiries, la noblesse et les matières féodales. — 1740-1777, *in-4o*.

99. — Henriquez (jean). Code des Seigneurs Hauts-Justiciers et féodaux. — *Paris, Nyon l'aîné*, 1780, *in-12*.

100. — Henriquez (jean). Dictionnaire Raisonné du droit de Chasse, ou nouveau code des Chasses, suivant le droit commun de la France, etc. — *Paris, Delalain jeune*, 1784, 2 *vol. in-12*.

101. — Ordonnance de Louis XIV sur le fait des Eaux et Forêts, vérifiée en Parlement en 1669. — *Paris, Jacques Langlois*, 1689, *in-12*.

102. — Ordonnance de Louis XIV sur le fait des Eaux et Forests, donnée en 1669 ; ensemble les Edits, Arrests et Réglemens intervenus depuis cette ordonnance. — *Paris*, 1753, *in-12*.

103. — Ordonnance de Louis XIV sur le fait des Eaux et Forests. — *Paris, Libraires associés*, 1764, *in-8o*.

104. — Ordonnance portant défense de couper les arbres le long des grands chemins, d'enlever les terres, pierres et sables, et d'y placer des fumiers. — *Poitiers, J. Faulcon*, 1773, *in-fo*. *

105. — Recueil des Edits, Déclarations, Arrêts et Réglemens concernant le desséchement des Marais. — *Bordeaux*, 1599, *in-12*.

106. — Déclaration du Roi, qui permet à tous Seigneurs et Propriétaires de Marais, Palus et Terres inondés, d'en faire les desséchements, vérification préalablement faite de l'état et consistance des dits Terreins. — *Paris, P. G. Simon* 1764, *in-4o*.

107. — Ordonnances, édits, déclarations, lettres patentes du Roi, et arrêts du conseil sur des matières administratives et de police. — 1765-1779, *in*-4°.

108. — Edit du Roi, concernant la liberté de la sortie et de l'entrée des grains dans le royaume. — *Paris, P. G. Simon,* 1764, *in*-4°.

109. — Lettres patentes du Roi, qui fixent les droits de sortie et d'entrée sur les grains, et qui permettent la circulation et sortie de toutes espèces de graines, en payant les droits y mentionnés. — *Paris, P. G. Simon,* 1764, *in*-4°.

110. — Edits et déclarations du Roi sur les finances et sur l'impôt. — 1741-1780, *in*-4°.

111. — Edit du Roi portant établissement d'une Subvention générale dans le royaume, pour le soutien de la guerre et l'acquittement de ses charges. — *Paris, Imprimerie royale,* 1759, *in*-4°.

112. — Edit du Roi, concernant la libération des dettes de l'Etat. — *Paris, P. G. Simon,* 1764, *in*-4°.

113. — Instruction sur la manière de procéder à l'exécution de l'édit du mois de décembre 1764, concernant la libération des dettes de l'Etat, avec les modèles des différents actes. — *Paris, Imprimerie royale,* 1765, *in*-4°.

114. — Extrait des registres du Parlement du 5 janvier 1765. (Nomination de commissaires pour signer les certificats mentionnés en l'article IX de l'édit du mois de décembre 1764 concernant la libération des dettes de l'Etat). — *Paris, P. G. Simon,* 1775, *in*-4°.

115. — Déclarations du Roi, et arrêts du conseil d'Etat sur les fermes et les tailles. — 1726-1780, *in*-4°.

116. — Code des Tailles, ou recueil des Ordonnances, Edits, Déclarations, Réglemens et Arrests de la Cour des Aydes de Paris, sur le fait des Tailles (par N. S. JUSTIN POULLIN DE VIEVILLE). — *Paris, Joseph Saugrain*, 1723, *in*-12.

117. — Déclaration du Roi, portant suspension de divers priviléges, en ce qui concerne l'exemption de la Taille. Du 17 avril 1759. — *Paris, Imprimerie royale*, 1759, *in*-4°.

118. — Déclaration du Roi, portant suspension de divers Priviléges d'exemption de Taille. Du 13 juillet 1764. — *Paris, P. G. Simon*, 1764, *in*-4°.

119. — Lettres Patentes du Roi, qui ordonnent l'exécution du Tarif y annexé, et en conséquence que les droits y portés seront levés et perçus dans les villes, faux-bourgs de bourgs y dénommés. Du 22 avril 1759. — *Paris, P. G. Simon*, 1759, *in*-4°.

120. — Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui décharge du droit de subvention les Propriétaires des Fonds, qui vendront des Vins et Cidres de leur crû, et les autres personnes non Hôteliers ou cabaretiers ordinaires qui ne vendront des Vins et Cidres qu'accidentellement. Du 24 septembre 1759. — *Paris, Imprimerie royale*, 1759, *in*-4°.

121. — Lettres patentes du Roi, concernant l'abonnement des villes de Boulogne-sur-Mer, Château-Gontier, Epernay, Houdan, Langres, Lyon, Meulan, Montfort, Rheims, Romorantin, St-Dizier, St-Quentin, Tonnerre et Troyes. — *Paris, P. G. Simon*, 1769, *in*-4°.

122. — Edits du Roi et arrêts du Conseil sur les aides et les gabelles. — 1688-1774, *in*-4°.

123. — Ordonnance de Louis XIV, Roy de France et de Navarre, du mois de May 1680, portant Réglement sur le fait des Gabelles. — *Paris, Libraires associés*, 1748, *in*-16.

124. — Edits, déclarations, lettres patentes du Roi, et arrêts du Conseil sur des matières de finances (droits divers). — 1706-1783, *in*-4°.

125. — Déclaration du Roi, portant augmentation du Tarif des Ports de Lettres et Etablissement d'une Poste de Ville à Paris. Du 8 juillet 1759. — *in*-4°.

126. — Déclaration du Roi concernant les Pensions. Du 17 avril 1759. — *Paris, Imprimerie royale,* 1759, *in*-4°.

127. — Lettres patentes du Roi, qui dispensent les étrangers, ou ceux qui acquerront des rentes des dits étrangers sur l'hôtel de ville de Paris, de prendre des lettres de ratification sur les transports de rentes perpétuelles : ordonnent que les propriétaires de rentes renouvelleront tous les dix ans leurs procurations : et accordent un nouveau délai d'un an pour faire rectifier les erreurs de noms, d'âge ou de qualité qui ont pu se glisser dans les contrats. Du 30 octobre 1764. — *Paris, P. G. Simon,* 1764, *in*-4°.

128. — Edits, lettres patentes du Roi et arrêts du Conseil sur le taux de l'intérêt de l'argent et des rentes constituées. — 1766-1770, *in*-4°.

129. — Ordonnances, édits, déclarations, lettres patentes du Roi et arrêts du Conseil sur l'administration de la justice, l'organisation judiciaire et la procédure. — 1716-1788, *in*-4°.

130. — Ordonnance de Louis XIV : ensemble les Edits et Déclarations touchant la réformation de la Justice, donnée en 1669, avec plusieurs autres Edits, sur diverses matières, et l'Ordonnance sur le fait des Eaux et Forêts. — *Paris*, 1669, *in*-4°.

131. — Déclaration du Roi, qui maintient, confirme et rétablit les Officiers de la Table de Marbre à Paris, dans

l'exemption des augmentations de gages, portés par l'Edit du mois d'août 1758. — *Paris, P. G. Simon*, 1764, *in*-4o.

132. — Déclaration du Roi, concernant les Requêtes Civiles. — *Paris, P. G. Simon*, 1764, *in*-4o.

133. — Arresté sur la déclaration de la Discipline. Du 10 décembre. — 1757.

134. — Recueil des Nouvelles Ordonnances et Réglemens de Louis XV sur les affaires qui sont de nature à estre portées au Conseil. — *Paris, Prault père*, 1738, *in*-16.

135. — Déclaration du Roi, portant réglement concernant les Mémoires à consulter. Du 18 mars 1774. — *Poitiers, J. Faulcon*, *in*-4o. *

136. — Edit du Roi, portant réglement pour la Procédure. De février 1771. — *Poitiers, J. Faulcon l'aîné*, 1771, *in*-8o. *

137. — Déclaration du Roi, interprétative de l'Edit du mois de février 1771, portant réglement pour la Procédure. Du 29 octobre 1773. — *Poitiers, J. Faulcon*, *in*-4o. *

138. — Déclaration du Roi portant que l'Edit de 1693, concernant les formalités nécessaires pour purger les hypothèques sur les biens acquis par le Roi, continuera d'être exécuté. Du 18 décembre 1773. — *Poitiers, J. Faulcon*, *in*-4o. *

139. — Déclarations du Roi et arrêts du Conseil relatif à diverses fonctions. — 1736-1779, *in*-4o.

140. — Edit du Roi, portant création de cent Receveurs des Rentes créées sur l'hôtel de ville de Paris et autres Effets publics. De septembre 1759. — *Paris, Imprimerie royale*, 1759, *in*-4o.

141. — Recueil des Edits, Déclarations, Arrests, Tarifs,

Règlements et Instructions concernant les Droits de Courtiers-Jaugeurs, Inspecteurs des Boucheries et Inspecteurs des Boissons. — *Paris, Pierre Prault*, 1738, *in*-4°.

142. — Lettres patentes du Roi, concernant les Toiles de coton blanches, et les Toiles peintes, teintes et imprimées. Du 5 septembre 1759. — *Paris, P. G. Simon*, 1759, *in*-4°.

143. — Lettres patentes du Roi sur les Suifs. Du 5 février 1776. — *Poitiers, J. F. Faulcon, in*-4°. *

144. — Edits, déclarations, lettres patentes du Roi et arrêts du Conseil, sur les arts et métiers et les corporations industrielles. — 1766-1781, *in*-4°.

145. — Edits, déclarations, lettres patentes du Roi, et arrêts du Conseil d'Etat, relatifs aux corporations religieuses et aux matières ecclésiastiques. — 1686-1779, *in*-4°.

146. — Mémoires et Ordonnances du Roi, concernant les garde-côtes. — *Paris, Imprimerie royale*, 1756-1779, 3 *cahiers in-f°*.

147. — Ordonnance de Louis XIV, pour les armées navales et arsenaux de la Marine. — *Paris, Michallet*, 1689, *in*-4°.

148. — Ordonnance de Louis XIV pour les Armées Navales et Arsenaux de la Marine, donnée en 1689, augmentée de deux règlements et d'une table des Matières. — *Paris, Prault*, 1764, *in*-12.

149. — Ordonnance du Roi, concernant la Marine, donnée en 1765. — *Paris, Imprimerie royale*, 1766, *in*-12.

150. — Ordonnances du Roi, relatives à la marine et à l'armée. — 1779, *in*-4°.

151. — MICHEL. Ordonnances Militaires du Roi réduites

en pratique et appliquées au détail du service. — *Paris, Denis Mariette*, 1714, *in*-12.

152. — Ordonnance du Roi pour régler le service dans les places et dans les quartiers. Du 1er mars 1768. — *Paris*, 1768, *in*-12.

153. — SPÁRRE (le Baron de). Code Militaire, ou Compilation des Réglemens et Ordonnances de Louis XIV, faites pour les Gens de Guerre, depuis 1651 jusqu'à présent. — *Paris, Denis Mariette*, 1709, *in*-12.

154. — BRIQUET (le Chevalier DE). Code Militaire ou compilation des Ordonnances des Rois de France, concernant les Gens de Guerre. — *Paris, Imprimerie royale*, 1728, 3 *vol. iu*-12.

155. — BRIQUET (le Chevalier DE). Code Militaire, etc., nouvelle édition considérablement augmentée et mise dans un nouvel ordre. — *Paris, Pierre Gaudouin*, 1741, 5 *vol. in*-12.

156. — Ordonnance du Roi, concernant les Régiments Provinciaux. — *Poitiers, Imprimerie du Roi*, 1773, *in*-4o. *

157. — Ordonnance du Roi portant réglement général concernant les hôpitaux militaires. — *Paris, Imprimerie royale*, 1781, *in-f*o.

3• Commentaires sur les ordonnances.

158. — BORNIER (PHILIPPE). Conférences des Nouvelles Ordonnances de Louis XIV, avec celles des Rois Prédécesseurs. — *Paris, Libraires associez*, 1694, 2 *vol. in*-4o.

159. — BORNIER (PHILIPPE). Conférences des Ordonnances de Louis XIV avec les anciennes Ordonnances du royaume, le Droit Ecrit et les Arrêts ; augmentées par M*** (CH. A. BOUR-

DOT DE RICHEBOURG). — *Paris, Libraires associés*, 1757, 2 *vol. in*-4°.

160. — BORNIER (PHILIPPE). Conférences des Ordonnances de Louis XIV avec les anciennes Ordonnances du royaume de France, augmentées par M*** (CH. A. BOURDOT DE RICHEBOURG). — *Paris, Libraires associez*, 1755, 2 *vol. in*-4°.

161. — LACOMBE (GUY DU ROUSSEAUD DE). Commentaire sur les Nouvelles Ordonnances concernant les Donations, les Testamens, le Faux principal, Faux incident, et la reconnaissance des écritures et signatures privées, en matière criminelle. — *Paris, Jean de Nully*, 1753, *in*-4°.

162. — SALLÉ (JACQ. ANT.). L'Esprit des Ordonnances et des Principaux Edits et Déclarations de Louis XV, en Matière Civile, Criminelle et Bénéficiale. — *Paris, Samson*, 1771, *in*-4°.

163. — Procez-Verbal des Conférences pour l'Ordonnance civile de 1667, et l'Ordonnance Criminelle de 1670 (dressez par le cons. d'Etat HENRY PUSSORT). — *Lisle (Lyon), Guillaume Barbier*, 1697, *in*-4°.

164. — Procès-Verbal des Conférences pour l'examen de l'Ordonnance Civile de 1667 et de l'Ordonnance Criminelle de 1670. Edition augmentée d'une Instruction sur la Procédure Civile et Criminelle. — *Paris, Libraires associés*, 1757, *in*-4°.

165. — JOUSSE (DAN.). Nouveau Commentaire sur l'Ordonnance Civile de 1667. — *Paris, Debure*, 1767, 2 *vol. in*-12.

166. — Nouveau Commentaire sur les Ordonnances de 1669 et 1673, ensemble, sur l'Edit du mois de mars 1673, touchant les Epices par M*** (DE JOUSSE), Conseiller au Présidial d'Orléans. — *Paris, Debure l'aîné*, *in*-12.

167. — Commentaire de JOUSSE sur l'Ordonnance du Commerce du mois de mars 1673. Suivi de l'art des lettres de Change, par DUPUY DE LA SERRA, avec des Notes par V. BÉCANE. — *Paris*, *Chassaignon*, 1841, *in*-8°. *

168. — ROUSSEAU DE BAZOCHES (CLAUDE). Edits et Ordonnances, Arrêts et Réglemens des eaux et forests, avec Annotations. — *Paris, Etienne Richer*, 1633, *in*-8°.

169. — Conférence de l'Ordonnance de Louis XIV de 1669, sur le fait des eaux et forests, contenant les Loix Forestières de France (par GALON). — *Paris*, *Théodore Legras*, 1725, 2 *vol. in*-4°.

170. — Commentaire sur l'Ordonnance des Eaux et Forêts de 1669 (par DE JOUSSE). — *Paris*, *Debure père*, 1772, *in*-12.

171. — Formules d'Actes et de Procédures pour l'exécution des Ordonnances des mois d'aoust 1659 et aoust 1670. — *Paris, Jean Henault*, 1671, *in*-4°.

172. — Instruction pour la Réformation et Conservation des eaux et forests, conformément à l'Ordonnance de 1669. — *Paris, Charles de Sercy*, 1682, *in*-12.

173. — Commentaire sur l'Ordonnance de la Marine du mois d'août 1681, par RENÉ JOSUÉ VALIN, avec des Notes coordonnant l'Ordonnance, le Commentaire et le Code de Commerce, par V. BÉCANE. — *Poitiers*, *Saurin et Barbier*, 1828, 2 *vol. in*-8°. *

4° Coutumes. — Introduction : Recueils, Textes & Commentaires.

174. — CHALLINE (PAUL). Méthode Générale pour l'intelligence des coustumes de France. — *Paris*, *Michel Bobin et Nicolas Legras*, 1666, *in*-8°.

175. — LOISEL (ANTOINE). Institutes Coustumières, avec les notes et observations de PAUL CHALLINE, advocat. — *Paris, Michel Bobin*, 1665, *in-8°*.

176. — Les Grandes Coustumes générales et particulières du Royaume de France, selon lesquelles se reiglent toutes les cours, jurisditions dudit royaume. — *Paris, Jehan de la Garde*, 1517, *in-f°*.

177. — DU MOULIN (CHARLES). Coustumes Générales et Particulières de France, revues par GABRIEL MICHEL DE ROCHE-MAILLET. — *Paris, Jacques d'Allin*, 1664, 2 *vol. in-f°*.

178. — VIGIER (JEAN). Coutumes du pays et duché d'Angoumois, Aunis et gouvernement de La Rochelle, avec les additions de JACQUES et FRANÇOIS VIGIER. — *Angoulême, Simon Rezé*, 1720, *in-f°*.

179. — Les Coustumes du pays et duché d'Anjou, conférées avec celles du Maine, et des pays circonvoisins, avec les commentaires de GABRIEL MICHEL DE LA ROCHE-MAILLET, et les notes de CHARLES DU MOULIN. — *Paris, Gervais Alliot*, 1633, *in-12*.

180. — Coustumes du pays et duché d'Anjou, avec le commentaire de GABRIEL DUPINEAU, les notes de CHARLES DU MOULIN, et les observations de CLAUDE POCQUET DE LIVONIÈRE. — *Paris, J. B. Coignard*, 1725, 2 *vol. in-f°*.

181. — DUPINEAU (GABRIEL). Observations, Questions et Réponses sur aucuns articles de la coustume d'Anjou. — *Angers, Pierre Avril*, 1646, *in-f°*.

182. — CHASSENŒO (BARTHOLOMŒI A) Consuetudines ducatus Burgundiæ, fereque totius Galliæ. — *Lugduni, Barthol. Vincentius*, 1582, *in-f°*.

183. — LE PROUST (PIERRE). Commentaires sur les Cous-

tumes du pays de Loudunois. — *Saumur*, *Thomas Portau*, 1612, *in-4°*. *

184. — Les Coustumes du pays et duché de Nivernois avec les annotations et commentaires de maitre GUY COQUILLE, sieur de Romenay. — *Paris*, *Abel Langelier*, 1605, *in-4°*.

185. — GIRAUD (CHARLES). Us et coutume d'Olonne, tant ancienne que moderne, pratiquée en ce lieu des Sables. — *Fontenay*, *P. Blanchet*, 1666, *in-12*. *

186. — MOLINÆI (CAROLI) Commentarii in Parisiensis Totius Galliæ Supremi Parlamenti consuetudines, ad novam consuetudinem nunc recens relati opera D. DIONYSII GOTHOFREDI. — *Coloniæ Allobrogum*, *Esaias Le Preux*, 1613, *in-f°*.

187. — Coustume de la prevosté et vicomté de Paris commentée par JULIEN BRODEAU. — *Paris*, *Denis Bechet*, 1669, 2 *vol. in-f°*.

188. — FERRIÈRE (CLAUDE DE). Corps et compilation de tous les commentateurs sur la coutume de Paris ; 2e édit. revue, corrigée et augmentée par CLAUDE JOSEPH DE FERRIÈRE, son fils. — *Paris*, *Michel David*, 1714, 4 *vol. in-f°*.

189. — DUPLESSIS (CLAUDE). Ses œuvres, contenant ses traités sur la coutume de Paris, ses consultations, etc., avec les notes de MM. BERROYER et DE LAURIÈRE. — *Paris*, *Desaint et Saillant*, 1754, 2 *vol. in-f°*.

190. — BOURJON (FRANÇOIS). Le Droit commun de la France et la coutume de Paris. — *Paris*, *Grangé et Cellot*, 1770, 2 *vol. in-f°*.

191. — Coustumes du comté et pays de Poitou. — 1514, *in-18*. *

192. — Coutumier du pays de Poitou, réformé, publié et enjoinct être gardé pour lois audit pays en l'an 1513. — *Li-*

moges, Pierre Gachon dit Mirebeau, libraire à Poitiers, 1522, *in*-8°. *

193. — Coustumier du pays de Poictou, avec plusieurs concordances, collationné sur l'original. — *Poictiers, Jehan et Enguilbert de Marnef*, 1547, *in*-8°. *

194. — Coustumes du comté et pais de Poictou, anciens ressorts et enclaves d'iceluy, mises et rédigées par escrit, en présence des gens des trois estats dudit pays, par MM. Maîtres CHRISTOFLE DE THOU, président, BARTHÉLEMY FAYE et JACQUES VIOLE, conseillers du Roy en sa cour de parlement, commissaires à ce députez, avec le procès-verbal, etc. — *Poictiers, vefve Jean Blanchet*, 1605, *in*-4°. *

195. — DUMOULIN (C.). Coutumes du comté et pays de Poitou avec les annotations, revues et corrigées par M. L. T., avocat. — *Poitiers, Jacques Faulcon, in*-24. *

196. — DUMOULIN (C.). Coutumes du comté et pays de Poitou, avec les annotations. — *Poitiers, Robert Courtois*, 1674, *in*-4°. *

197. — THEVENEAU (N.). Coutumes du pays et comté de Poictou, commentées. — *Poictiers, Bouchetz frères*, 1583, *in*-12. *

198. — THEVENEAU (N.). Coustumes du pays et comté de Poitou, commentées et paraphrasées, avec sommaire sur chacun article d'icelles. — *Niort, Thomas Portau*, 1595, *in*-8°. *

199. — Coutumes du Comté et pays de Poitou. — *Poitiers, Jean Faulcon, in*-18. *

200. — Coutumes du comté et du pays de Poitou, ensemble, texte des coutumes de la Prévoté et Vicomté de Paris, et le texte de la coutume de Loudunois, plus la déclaration du Roy concernant le controlle des actes des Notaires, etc. — *Poitiers, Jean et J. Félix Faulcon, in*-12. *

201. — **Barraud** (jacques), docteur ès droitz et advocat au siége présidial de Poictiers. Coustumes du comté et pays de Poictou, anciens ressorts et enclaves d'iceluy, avec annotations. — *Poictiers, Julian Thoreau et la vefve d'Antoine Mesnier,* 1625, *in-4°.* *

202. — **Boucheul** (joseph). Coutumier général ou corps et compilation de tous les commentateurs sur la coutume du Comté et pays de Poitou, avec les conférences des autres coutumes, les notes de charles **Dumoulin**, et de nouvelles observations. — *Poitiers, Jacques Faulcon,* 1727, 2 *vol. in-f°.* *

203. — **Marquet** (louis). Principes généraux de la coutume du Poitou, où les articles du texte et ceux des ordonnances qui y ont rapport se trouvent placés selon l'ordre qu'on a suivi dans la distribution des matières, sur chacune d'elles il y a des notions préliminaires tirées de M. de Ferrière et des règles du droit français de M. Pocquet de Livonnière. — *Poitiers, J. Félix Faulcon,* 1764, *in-12.* *

204. — **Hulin** (gabriel). Traité de la nature et usage des marches séparantes les provinces de Poitou, Bretagne et Anjou. — *Poitiers, Jean Faulcon, in-16.* *

205. — **Rat** (petri), Pictaviensis decurionis in patrias Pictonum leges, quas vulgus consuetudines dicit glossemata. — *Augustoriti Pictonum, Anthonius Mesnier,* 1609, *in-4°.* *

206. — **Lelet** (jean). Observations sur la Coustume du Comté et pays de Poitou, anciens ressorts et enclaves d'iceluy. Avec les sommaires des articles, et la table des titres, les corrections et augmentations faites par Maistre jean **Filleau**, escuyer, conseiller, etc.; Maistre joachim **Thevenet**, et Maistre estienne **Riffault**, advocats au mesme siége; recueillies sous eux, rédigées et mises en leur ordre par Me mathieu **Braud**,

advocat au parlement de Paris. — *Poitiers, Jean-Baptiste Braud*, 1683, 2 *tom. en* 1 *vol. in*-4°. *

207. — LELET (JEAN). Observations sur la Coutume du Poitou, corrigées et augmentées par maistre JEAN FILLEAU, avocat à Poitiers, maistre JOACHIM THEVENET et maistre ÉTIENNE RIFFAULT, avocats au même siége. Recueillies et augmentées par MATHIEU BRAUD, avocat au Parlement. — *Poitiers, J. B. Braud*, 1710, *in*-4°. *

208. — BORDERII (JOANNIS BOSSELLI) et CONSTANTII (JOANNIS) Responsa ad varias questiones propositas in consuetudinem Pictonum ab anno 1530, usque ad annum 1646. — *Augustoriti Pictonum, Joannes Fleuriau*, 1659, *in-f°*. *

209. — THEVENEAU (N.). Paraphrase aux lois municipales et coutumes du comté et pays de Poictou de nouveau réformées. — *Poitiers, Enguilbert de Marnef et les Bouchetz frères*, 1565, *in*-4°. *

210. — TIRAQUELLI (ANDREÆ) Commentarii de utroque retractu et municipali et conventionali ex integris in Pictonum consuetudines commentariis, in quibus non solum Pictaviæ, sed et universæ Galliæ decreta ad eam rem pertinentia, exposita sunt. — *Parisiis, Jacobus Kerver*, 1543, *in-f°*. *

211. — MIGNOT (VINCENT). Traité de la représentation et du privilége du double lien, suivant l'ordre de succéder dans la coutume de Poitou et les coutumes circonvoisines. Ouvrage posthume. — *Paris et Poitiers, Demonville*, 1777, *in*-12. *

212. — VALIN (RENÉ JOSUÉ). Nouveau Commentaire sur la Coutume de la Rochelle et du pays d'Aunis. Nouvelle édition augmentée des questions les plus intéressantes décidées au parlement de Paris, par M***, avocat au parlement. — *Paris, Vincent*, 1768, 3 *vol. in*-4°.

213. — MARCHIN (ARMAND). Commentaires sur la Coutume

de St-Jean-d'Angély. — *Saintes, Théodore Delpech*, 1708, *in-4o*.

214. — Béchet (cosme). Conférence de l'usance de Saintes avec la Coutume de Sainct Jean d'Angély. — *Saintes, Jean Bichon*, 1644, *in-8o*.

215. — Béchet (cosme). Coutume du Siége Royal de Saint Jean d'Angély en Saintonge, interprétée et commentée. Ensemble la conférence de l'usance de Saintes avec ladite coutume ; un traité des successions, et quelques observations sur la mesure des terres en la province de Saintonge. — *Saintes, Estienne Bichon*, 1689, *in-4o*.

216. — Coustumes du duché et bailliage de Touraine, avec les annotations de Maistre Étienne Pallu. — *Tours, Estienne Latour*, 1661, *in-4o*.

5· Arrêts, Plaidoyers, Mémoires, Causes célèbres, Discours & Remontrances.

1° *Recueils d'arrêts.*

217. — Brillon (pierre jacques). Dictionnaire des Arrêts, ou Jurisprudence universelle des Parlemens de France et autres Tribunaux, contenant par ordre alphabétique les Matières Bénéficiales, Civiles et Criminelles, etc. — *Paris, Michel Brunet*, 1711, 3 *vol. in-fo*.

218. — Denisart (j. bapt.). Collection de Décisions nouvelles et de Notions relatives à la Jurisprudence actuelle. — *Paris, Savoye*, 1763, 3 *vol. in-4o*.

219. — Denisart (j. bapt.). Collection de Décisions nouvelles et de Notions relatives à la Jurisprudence actuelle. — *Paris, Desaint*, 1766, 4 *vol. in-4o*.

220. — DENISART (J. BAPT.). Collection de Décisions nouvelles et de notions relatives à la Jurisprudence actuelle. 6e édition avec le supplément. — *Paris, Desaint, 1768, 5 vol. in-4o.*

221. — JOUET (N.). La doctrine des arrests, tirée de divers autheurs. — *Paris, Michel Bobin, et Nicolas Le Gras, 1666, in-4o.*

222. — BLONDEAU (CLAUDE) et GUERET (GABRIEL). Journal du Palais, ou recueil des Décisions des Parlemens et Cours Souveraines de France. — *Paris, David père, 1755, 2 vol. in-fo.*

223. — LACOMBE (NIC. GUY DU ROUSSEAUD DE). Recueil de Jurisprudence civile du pays de droit écrit et coutumier. — *Paris, Durand, 1769, in-4o.*

224. — LACOMBE (NIC. GUY DU ROUSSEAUD DE). Arrêts et Réglements Notables du Parlement de Paris et autres Cours Souveraines. — *Paris, Paulus du Mesnil, 1743, in-4o.*

225. — DU FRESNE (JEAN), DE LA GUESSIÈRE, NUPIED et DUCHEMIN. Journal des principales audiences du Parlement de Paris avec les arrests qui y ont été rendus. — *Paris, Libraires associés, 1757, 7 vol. in-fo.*

226. — Recueil d'arrêts du Parlement de Paris, pris des mémoires de PIERRE BARDET, avec les Notes de CLAUDE BERROYER, revu et augmenté de nouvelles observations par M. C. N. LALAURE. — *Avignon, Pierre-Joseph Roberty, 1773, in-fo.*

227. — LOUET (GEORGES). Recueil de plusieurs notables arrests du Parlement de Paris, augmenté par JULIEN BRODEAU. — *Paris, Denis Thierry, 1693, 2 vol. in-fo.*

228. — Activité des Lois, ou recueil d'Arrêts rendus par le Parlement en conformité des Ordonnances, sur les Evoca-

tions illégitimes, et autres ordres surpris. — *Paris*, 1751, *in*-12.

229. — Recueil d'arrests rendus sur plusieurs questions jugées dans des procès de rapport, en la 4e Chambre des Enquêtes, par M***. — *Paris, Gabriel François Quillau*, 1750, *in*-4o.

230. — Arrests du Parlement de Bretagne, recueillis par SEBASTIEN FRAIN, revus et augmentés par PIERRE HEVIN. — *Rennes, Pierre Garnier*, 1684, 2 *vol. in*-4o.

2° *Plaidoyers, Mémoires.*

231. — TABOETII (JULIANI) Orationum forensium libri tres. — *Parisiis, Galliot Dupré*, 1551, *in*-8o.

232. — SERVIN (LOYS). Actions notables et plaidoyez, avec ceux de ROBERT ARNAULT et autres. A la fin desquels sont les arrests intervenus sur iceux. — *Rouen, Estienne Vereul*, 1629, *in*-4o.

233. — LE MAISTRE (ANTOINE). Plaidoyers et harangues, publiés par J. Issali. — *Paris, Pierre le Petit*, 1657, *in-f*o.

234. — LE MAISTRE (ANTOINE). Les plaidoyez et harangues, publiés par M. Jean Issali. — *Paris, Daniel Horthemels*, 1688, *in*-4o.

235. — GAULTIER (CLAUDE). Plaidoyez avec les arrests intervenus sur iceux. — *Paris, Théodore Girard*, 1663, *in*-4o.

236. — PATRU (OLIVIER). Plaidoyers et œuvres diverses. — *Paris, Seb. Mabre-Cramoisy*, 1681, *in*-8o.

237. — CORBERON (NICOLAS DE). Plaidoyez avec les arrêts intervenus sur les plaidoyez. Ensemble les Plaidoyez de M. ABEL

DE Ste-MARTHE, avocat au Parlement, etc. Donnés au public par Messire Abel de Ste-Marthe. — *Paris, Charles de Sercy*, 1693, *in*-4o.

238. — ERARD (CLAUDE). Plaidoyers. — *Paris, Jacques Le Febvre*, 1696, *in*-8o.

239. — COCHIN (HENRY). Œuvres, contenant le recueil de ses mémoires et consultations. — *Paris, Durand*, 1757-1766, 6 *vol. in*-4o.

240. — COCHIN (HENRY). Œuvres choisies. — *Paris, Libraires associés*, 1773, 2 *vol. in*-12.

241. — D'AGUESSEAU (HENRY FRANÇOIS). Œuvres. — *Paris, Libraires associés*, 1759, 7 *vol. in*-4o.

242. — D'AGUESSEAU (HENRI FRANÇOIS). Discours et autres ouvrages. — *Amsterdam*, 1756, 2 *vol. in*-8o.

243. — D'AGUESSEAU (HEN. FR.). Discours et œuvres mêlées. Nouvelle édition, augmentée de plusieurs discours et de ses instructions à son fils. — *Paris, Libraires associés*, 1773, 2 *vol. in*-12.

244. — D'AGUESSEAU (HENRY FRANÇ.). Discours. — *Paris, Libraires associés*, 1783, *in*-12.

245. — D'HERICOURT (LOUIS). Œuvres posthumes contenant ses consultations canoniques et civiles. — *Paris, Desaint et Saillant*, 1759, 4 *vol. in*-4o.

246. — Mémoires judiciaires. — 1774-1789, *in*-4o.

3o *Causes célèbres, Plaidoyers et Mémoires qui les concernent.*

247. — Causes célèbres et intéressantes avec les jugements qui les ont décidées. — *Paris, Théodore Le Gras*, 1739-1757, 19 *vol. in*-12.

248. — GAYOT DE PITAVAL (FRANÇOIS). Causes célèbres et intéressantes, avec les jugements qui les ont décidées, rédigées de nouveau par Me RICHER. — *Amsterdam, Michel Rhey*, 1772-1788, 22 *vol. in*-12.

249. — MABOUL. Mémoire servant de réponse au Factum de l'Abbé d'Estrades, Prieur de Fors. — *in-f*o. *

250. — LORDELOT, avocat. Défenses pour Madame Marie de Cossé, Duchesse de la Meilleraye, contre les demandes des anciens intéressez dans l'isle de Madagascar. — *in*-4o. *

251. — Mémoire pour Messire Philippe Claude Louis Charles de Vernou, Marquis de Bonneuil, etc., contre les Dames, Prieure perpétuelle, et Religieuses de Puiberland, Intimées, Demanderesses et Défenderesses, et contre les Officiers de la Prévoté Royale de Melle en Poitou, Intervenant et Demandeurs. — *De la Guette, in*-4o. *

252. — Arrest de la Cour, donné en l'audience de la Grand'Chambre, le 8 janvier 1602, entre Guillemette de Thouars, vef de feu M. Jacques Thiboust, quand vivoit chevalier, sieur du Grez et de Juilly et Jacques Thiboust, leur fils aisné et principal héritier du défunct appellant d'une sentence de certification de criées de la terre de Juilly et anticipé d'une part ; et Damoiselle Renée Furet, ve de Me Clément Allaneau, conseiller du Roy au Parlement de Bretagne, ès noms et qualitez portées par l'arrest et consorts anticipants. — *in*-12. *

253. — Arrest de la Cour, donné en la cause d'entre Damoiselle Jeanne de Tréhault, appellante et demanderesse en lettres d'une part, et Damoiselle Marie Boisson, vefve de Charles Poictevin, quand vivoit Sieur de Fleurancière, intimée, d'aultre, sur la validité ou invalidité d'une donation faicte par le défunct mary à icelle Marie Boisson, sa femme en la coutume de Poictou. — 1610, *in*-12. *

254. — Fouquet. Factum pour servir de response aux objections de Fait et de droit que l'on a formées contre l'escrit dudit sieur. — 1666, *in*-12.

255. — Factum pour Dame Louise de Brémont, veuve de Messire Pierre de Nossay, pour ses enfants, contre Messire Jean Seguin Danton. — 1670, *in*-4° *

256. — Mémoire du Procès Extraordinaire contre Mme de Brinvilliers, et de la Chaussée, Valet de M. Sainte-Croix, etc. avec la défension et l'arrest du 16 juillet 1676. — *Amsterdam, Henry et Théodore Boom,* 1676 *in*-12.

257. — Arrest du Conseil d'Estat du Roy, qui évoque au Conseil les contestations qui concernent les Créanciers personnels du sieur Marquis de la Vieuville; ceux de la succession du feu Sieur Marquis de la Vieuville son père, et toutes les saisies mobiliaires et immobiliaires faites à leur requeste instances pendantes et indécises, etc. Du 7 juillet 1722. — *Paris, Saugrain et Prault,* 1722, *in*-4°. *

258. — Recueil Général des Pièces concernant le procès entre la Demoiselle Cadière et le Père Girard, Jésuite. — 1731, 2 *tom. en* 1 *vol. in-f°*.

259. — Recueil de différentes Pièces concernant l'affaire du Père Girard et de Mlle La Cadière. — *Paris, Aix et La Haye,* 1732, 1733 *et* 1734, *in-f°*.

260. — Arrest du Grand Conseil du Roy, portant condamnation de mort contre Pierre Edouart Bottu, et le nommé Le Bois, pour crimes de faux : et plusieurs coaccusez à être admonétez. Ensemble Réglement pour les Insinuations Ecclésiastiques, registres des Baptêmes, Mariages et Sépultures, et Notaires Apostoliques. — 1732, *in*-4°.

261. — Arrest de la Cour du Parlement, à l'occasion de la plainte rendue le 20 juin dernier par Anne Catherine Miotte,

femme de René Hatte, fermier-général, et Marie Viart, femme Boiron, sa domestique. Du 2 juillet 1733. — *in*-4°.

262. — BOUTIN, GUEAU DE REVERSEAUX, D'ORMESSON et PAILLET DES BRUNIÈRES. Mémoire et mémoire signifié pour le sieur Raffey de Bazoncourt, maître d'hôtel ordinaire du roi, et grand maître des eaux et forêts de Poitou, contre la dame de Bazoncourt (Edmée Marie Jeanne Bonnet de St-Léger). — *Paulus Dumesnil*, 1746; *Montalant*, 1747, *in-f°*. *

263. — CASTANIER D'AURIAC, Avocat Général et ROY DU VIVIER. Mémoire pour les Inspecteurs, Grand-Maître et Procureur du collége Mazarin, auquel est unie la mense abbatiale de l'abbaye de St-Michel-en-l'Herm, Demandeurs en partage judiciaire, contre les Prieur et Religieux de la même Abbaye, Deffendeurs. — *Lamesle*, 1757, *in-f°*. *

264. — BELLANGER, Avocat Général, et VAUBERTRAND, avocat. Mémoire pour Messire Emeri de Messine, Chevalier, seigneur de la Bise, contre Me Pierre Henriette, adjudicataire des fermes générales. — *Knapen*, 1761, *in*-4°. *

265. — Mémoire à consulter et consultation pour la dame Anne Rose Cabibel, veuve Calas, et pour ses enfants (par ÉLIE DE BEAUMONT). — *Paris, Lebreton*, 1762, *in*-8°.

266. — Mémoire à consulter et consultation pour les enfans de défunt JEAN CALAS, marchand à Toulouse. — *Paris, Merlin*, 1765, *in*-8°.

267. — Lettre de M. de Vol... (VOLTAIRE) à M. d'Am... 1765. — *in*-8°.

268. — LIER (DE) et HARDIER. Mémoire pour le Comte Turpin de Crissé, Maître des camps et armées du Roi, Inspecteur Général de la cavalerie française, étrangère et Dragons, défendeur, contre Frère François Le Faucheux, Chanoine Ré-

gulier de la Congrégation de France, Prieur-Curé de Mouilleron, Demandeur. — *Paris, Simon, 1769, in-4o.* *

269. — La Goudalie (de). Mémoire pour Messire Louis Charles Philippes, Chevalier, Seigneur de Barc, accusé de viol, contre M. le Procureur Général, prenant le fait et cause de son Substitut au Bailliage de Loudun, Accusateur, et Pierre Plou, manouvrier, stipulant pour Marie Plou, sa fille mineure, Demandeur en intervention. — *Paris, Gueffier, 1769, in-4o.* *

270. — Voltaire. La méprise d'Arras. — *Lausanne, François Grasset et Cie, 1772, in-8o.*

271. — Voltaire. Essai sur les probabilités en fait de Justice. — *in-8o.*

272. — Voltaire. Nouvelles probabilités en fait de Justice. — *Lausanne, 1773, in-8o.*

273. — Beaumarchais (P. A. Caron de). Mémoires contre M. et Mme Goezman, les sieurs Bertrand, Marin et d'Arnaud Baculard. — *Paris, Ruault, 1774, in-4o.*

274. — Pièces relatives aux démêlés entre Mlle d'Eon de Beaumont, Chevalier, etc., et le sieur Caron, dit de Beaumarchais. — *1778, in-8o.*

275. — Mémoire signifié pour Me Charles Dominique de Vyssery de Bois-Valé, avocat en Parlement, contre le Petit Bailly de la ville de Saint-Omer. — *Arras, Michel Nicolas, 1782, in-8o.*

276. — Intervention de M. d'Eprémesnil à Dijon (procès Lally). — *1722, in-4o.*

277. — Mémoire pour François Brochard, sieur de la Ribordière, Officier dans le régiment royal d'Artillerie, Accusé. Contre M. le comte de Nogent, Accusateur. — *in-4o.*

278. — Dandasne, Avocat, et Lhuilier, Procureur. Mémoire pour le Marquis de Courtemer, contre le Comte d'Artois. Question : M. le Comte d'Artois peut-il, comme Apanagiste, faire aujourd'hui le rachat d'une terre que le Roi Charles VII a cédée en 1423 à perpétuité pour parvenir à retirer des prisons d'Angleterre un Prince du Sang Royal? — *Paris, Aug. Mart. Lottin l'aîné,* 1784, *in*-4o. *

279. — Mémoire sur une question d'adultère, de séduction et de diffamation pour le sieur Kornman, contre la dame Kornman, son épouse, le sieur Daudet de Jossan, le sieur Pierre Augustin Caron de Beaumarchais et M. Lenoir. — 1787, *in*-8o.

4o Discours et Remontrances.

280. — Essays de discours de genre judiciaire pour les ouvertures de Pallais, par ***. — 1734, *in*-8o.

281. — Faye (jacq.). Recueil des Remontrances faites en la Cour de Parlement de Paris, aux ouvertures des plaidoieries. — *La Rochelle, Hierosme Haultin,* 1591, *in*-4o.

282. — Très humbles Remontrances du Parlement de Toulouse au Roy, sur l'évocation du procès du sieur Le Noir, avec M. l'Evêque de Montpellier. — 1730, *in*-4o.

283. — Remontrances du Parlement de Normandie au Roi, au sujet du procès du Curé de Saint-Godard de Rouen, et autres Pièces concernant la même affaire. — 1753, *in*-12.

6o Traités généraux sur le droit. — Œuvres de jurisconsultes. — Thèses.

284. — Tiraqueau (andré). Opera omnia quæ hactenus extant, septem tomis distincta. — *Francofurti, Joan. Feyrabend,* 1574, 7 *tomes en* 2 *vol. in-fo.* *

285. — LE MAISTRE (GILLES). Œuvres revues, corrigées et augmentées, par Me CLAUDE BERNARD. — *Paris, Nicolas Le Gras*, 1680, *in-4o*.

286. — BRISSON (H. BARNABÉ) Opera minora varii argumenti, nimirum antiquitatum ex Jure Civili selectarum libri quatuor. — *Lugduni Batavorum, Philippus Bonk*, 1749, *in-fo*. *

287. — CHARONDAS LE CARON (LOYS). Pandectes, ou Digestes du droit françois. — *Paris, P. L'Huillier*, 1597, *in-4o*.

288. — HENRYS (CLAUDE). Œuvres, contenant son recueil d'arrêts, ses plaidoyers, harangues, avec les observations de BARTHÉLEMI JOSEPH BRETONNIER, de MATHIEU TERRASSON et autres. — *Paris, Libraires associés*, 1772, 4 *vol. in-fo*.

289. — MOLINÆI (CAROLI) Opera quæ extant omnia. Editio nova, auctior et emendatior. — *Parisiis, Theodorus Girard*, 1681, 5 *vol. in-fo*.

290. — RENUSSON (PH. DE). Œuvres revues, corrigées et augmentées d'Observations, par M. J. A. SÉRIEUX. — *Paris, veuve Gandouin, in-fo*.

291. — D'ESPEISSES (ANTOINE). Œuvres revues, corrigées et augmentées par GUY DU ROUSSEAUD DE LA COMBE. — *Lyon, frères Bruysset*, 1750, 3 *vol. in-fo*.

292. — ROUGET (JACOB ÉTIENNE) Positiones Utriusque Juris, Civiles, Canonicæ. — *Poitiers, J. B. Braud*, 1726. *

7° Traités spéciaux.

293. — RICHER (FRANÇOIS). Traité de la Mort Civile. — *Paris, Desaint et Saillant*, 1755, *in-4o*.

294. — MESLÉ (JEAN). Traité des Minorités, Tutelles et Curatelles, des Gardes et Gardiens, etc. — *Paris, Denis Mouchet*, 1752, *in-4o*.

295. — Examen des décrets du Concile de Trente et de la Jurisprudence Françoise sur le mariage. — *En France*, 1788, 2 *vol. in*-12.

296. — Traité des Contrats de Mariage, contenant un recueil des Maximes les plus approuvées pour les régler et les dresser avec précaution, et toutes les clauses différentes dont ils peuvent être composez entre toutes sortes de personnes, suivant l'usage des pays de Coutumes et de Droit écrit, par G. D. T. (Guérin de Tubermont). — *Paris, Damien Beugnié*, 1718, *in*-12.

297. — Pothier (r. j.). Traité du contrat de Mariage. — *Paris, Debure père*, 1771, 2 *vol. in*-12.

298. — Le Merre (pierre). Justification des usages de France sur les mariages des enfants de famille faits sans le consentement de leurs parents, où l'on fait voir que les Ordonnances de nos rois ne sont point contraires aux Décrets du Saint Concile de Trente, etc. — *Paris, Antoine Dezallier*, 1687, *in*-12.

299. — Lebrun (denis). Traité de la Communauté entre mari et femme avec un traité des Communautés ou Sociétés tacites. — *Paris, Knapen*, 1754, *in-f°*.

300. — Renusson (philippes de). Traité de la communauté de biens entre l'homme et la femme conjoints par mariage, et de la continuation de communauté après le décès de l'un des conjoints, lorsque le survivant demeure en viduité, ou qu'il se remarie. — *Paris, Nicolas Gosselin*, 1699, *in-f°*.

301. — Renusson (philippe de). Traitez du Douaire et de la Garde-Noble et Bourgeoise, qu'on appelle Bail en plusieurs Coustumes. — *Paris, Guillaume Cavelier*, 1699, *in*-4°.

302. — Pothier (r. j.). Traité de la Communauté et de la Puissance du Mari sur la personne et les biens de la Femme. — *Paris, Debure père*, 1770, 2 *vol. in*-12.

303. — POTHIER (R. J.). Traité du Douaire. — *Paris, Debure père*, 1770, *in*-12.

304. — POTHIER (R. J.). Traité du droit d'habitation, des Donations entre Mari et Femme, et du Don Mutuel. — *Paris, Debure père*, 1771, *in*-12.

305. — DUPIN (PIERRE). Traité des peines des secondes noces. — *Paris, Denis Mouchet*, 1743, *in*-4°.

306. — Législation du Divorce (par DE CERFVOL) précédée du cri d'un honnête homme qui se croit fondé en droit naturel et divin à répudier sa femme (par PHILIBERT, prêteur à Landau). — *Londres*, 1769, *in*-8°.

307. — LOYSEAU DE MAULÉON. Recueil important sur la question de savoir si un Juif marié dans sa religion peut se remarier après son Baptême, lorsque sa femme Juive refuse de le suivre et d'habiter avec lui. — *Amsterdam et Paris, Cellot*, 1759, 2 *vol. in*-12.

308. — Recueil de Mémoires concernant l'affaire de JOSEPH JEAN FRANÇOIS ÉLIE LÉVI, contre FRANÇOIS duc de FITZ-JAMES, évêque de Soissons. — *Paris, veuve de Paulus du Mesnil*, 1757, *in*-4°.

309. — Plaidoyé pour M. l'évesque de Soissons, pair de France, intimé, contre Joseph-Jean-François-Elie Lévy, ci-devant Brachy Lévy, juif de nation, appellant comme d'abus. — 1755, *in*-4°. *(Id. Théol.* 1855.*)*

310. — Mémoire pour le sieur Dage, curé de Villeneuve-sur-Belo, intimé, contre Joseph-Jean-François-Elie Lévi, appellant comme d'abus de deux sentences de l'officialité de Soissons. — 1757, *in*-4°. *(Id. Théol.* 1856.*)*

311. — RUTCOVII (ANDREÆ) Ctelicæ, id est, de Modis acquirendi, libri duo. — *Amstelodami, Ludovicus Elzevirius*, 1650, *in*-12.

312. — Loy (MICHAELIS DE) Brevis ac methodica Pactorum ac Contractuum, tam in genere quam in specie Idea. — *Parisiis, Ægidius Alliot*, 1674, *in*-12.

313. — Pothier (R. J.). Traité des Obligations. — *Paris, Debure père*, 1768, 2 *vol. in*-12.

314. — Pothier (R. J.). Traité des contrats de bienfaisance. — *Paris, Debure l'aîné*, 1766, 2 *vol. in*-12.

315. — Traité des Retraits, pour servir d'Appendice au traité du contrat de Vente, par l'auteur du traité des obligations (Pothier R. J.). — *Paris, Debure père*, 1768, *in*-12.

316. — Pothier (R. J.). Traité du contrat de Louage. — *Paris, Debure l'aîné*, 1766, *in*-12.

317. — Lebrun (DENIS). Traité des Successions, avec les remarques de FR. BERNARD Espiard de Saux. — *Paris, Mouchet*, 1743, *in-f°*.

318. — Boucheul (JOSEPH). Traité des Conventions de succéder, ou Successions contractuelles. — *Poitiers, Jacques Faulcon*, 1727, *in*-4°. *

319. — Roussilhe (PIERRE). La Jurisprudence des Donations entre Vifs. — *Avignon, Pierre Delaire*, 1771, 3 *vol. in*-12.

320. — Ricard (JEAN-MARIE). Traité des Donations entre Vifs et Testamentaires ; ensemble la Coutume d'Amiens commentée par le même, le Traité de la révocation des Donations par Me *** et des Additions par Me MICHEL Duchemin. — *Paris, David père*, 1754, 2 *vol. in-f°*.

321. — Pothier (R. J.). Traités des Donations entre Vifs, des Personnes et des Choses. — *Paris, Pierre Théophile Barrois*, 1778, *in*-12.

322. — Guillaume de la Champagne. Traitez de la Légitime, de la Représentation et des Secondes Noces. — *Paris, Claude Robustel,* 1720, *in*-12.

323. — Biarnoy de Merville. Maximes sur les Insinuations des Donations, Publications et Substitutions, et sur les Insinuations Ecclésiastiques. — *Paris, Guillaume Claude Saugrain,* 1736, *in*-12.

324. — Guyné (françois). Traitez de la Représentation, du Double Lien, et de la règle *paterna paternis, materna maternis*, par rapport à toutes les coutumes de France. — *Paris, Montalant,* 1727, *in*-4o.

325. — Renusson (philippe de). Traité des Propres Réels, réputez Réels et Conventionnels. — *Paris, Nicolas Gosselin,* 1700, *in*-4o.

326. — Ferrière (claude de). Traité des Fiefs suivant les Coutumes de France et l'usage des Provinces de Droit écrit. — *Paris, Jean Cochart,* 1680, *in*-4o.

327. — Guyot (germain antoine). Traité des Fiefs tant pour le pays coutumier, que pour les pays de Droit écrit. — *Paris, Ve Savoye,* 1767, 7 *vol. in*-4o.

328. — Henrion de Pensey (p. p. n.). Traité des Fiefs de Dumoulin, analysé et conféré avec les autres Feudistes. — *Paris, Valade,* 1773, *in*-4o.

329. — Dubost. Jurisprudence du Conseil, ancienne, moderne et actuelle, sur la Matière des Amortissements, Franc-Fiefs, Nouvel-Acquest et Indemnité. — *Paris, G. Lamesle,* 1759, 2 *vol. in*-4o.

330. — Harcher (j. b. louis). Traité des Fiefs sur la coutume de Poitou. — *Poitiers, J. Felix Faulcon,* 1762, 2 *tom. in*-4o. *

331. — Nouvelle Instruction pour les Gardes généraux et particuliers des Eaux et Forêts, Pêches et Chasses, recueillie par CHARPENTIER. — *Paris, Prault*, 1765, *in*-12.

332. — BACQUET (JEHAN). Traictez des droits du Domaine de la Couronne de France, ensemble l'Establissement et Jurisdiction de la Chambre du Trésor. — *Paris, Sébastien Nivelle*, 1580, *in*-4°.

333. — BACQUET (JEAN). Œuvres, avec les notes de CLAUDE JOSEPH DE FERRIÈRE. — *Lyon, frères Duplain*, 1744, 2 *vol. in-f°.*

334. — Dictionnaire raisonné des Domaines et Droits Domaniaux (par BOSQUET). 2e édit. corrigée et augmentée. — *Rennes, veuve de François Vatar*, 1782, 4 *vol. in*-4°.

335. — LEFEBVRE DE LA BELLANDE. Traité général des Droits d'Aydes. — *Paris, Prault père*, 1770, *in*-4°.

336. — Tarif des droits de l'entrée et descente des épiceries et drogueries. François Ier à Compiègne en Octobre 1539, à Annet en Juillet 1540, et à Paris en Février 1541. Henry II à Amiens en Septembre 1549. Charles IX à Paris en Janvier 1572. — *Bordeaux, Ve J. de la Court*, 1742, 2 *vol. in*-4°.

337. — BASNAGE (HENRY). Traité des Hypothèques. — *Rouen, Eustache Hérault*, 1702, *in*-12.

338. — RENUSSON (PHILIPPE DE). Traité de la Subrogation de ceux qui succèdent au lieu et place des créanciers. — *Paris, Nicolas Gosselin*, 1702, *in*-4°.

339. — DUNOD DE CHARNAGE (FR. IGNACE). Traités des Prescriptions, de l'Aliénation des biens d'Eglise et des Dixmes, suivant les droits Civil et Canon. — *Paris, Briasson*, 1753, *in*-4°.

340. — Code de la police, ou analyse des réglemens de police, par M. D. — *Paris, Prault père*, 1757, *in*-12.

341. — Lapoix de Freminville (Edme de). Dictionnaire ou traité de la police générale des Villes, Bourgs, Paroisses et Seigneuries de Campagne. — *Paris, Gissey*, 1758, *in*-4°.

8° Procédure. — Exercice de quelques fonctions.

342. — Imberti (Joannis) Institutionum forensium Galliæ pene totius quæ moribus regitur communium libri quatuor. — *Parisiis, Michael Vascosan*, 1541, *in*-4°. *

343. — Imbert (Jean). Institutions Forenses, ou Practique judiciaire translatée de Latin en François, reveue et grandement augmentée par l'autheur. — *Poitiers, Enguilbert de Marnef*, 1562, *in*-4°. *

344. — Imbert (Jean). Les quatre livres des Institutions Forenses, ou autrement Pratique Judiciaire, translatées de latin en françois par le même autheur. — *Lyon, Benoit Rigaud*, 1585, *in*-16. *

345. — Imbert (Jean). Les Institutions Forenses ou Pratique Judiciaire de nouveau reveues et distinguées par chapitres et illustrées d'annotations aux endroitz les plus nécessaires. — *Paris, Gabriel Buon*, 1582, *in*-16. *

346. — Imbert (Jean). Les Institutions Forenses, ou Pratique civile et criminelle. — *Paris, Nicolas Buon*, 1615, *in*-4°. *

Suit : Enchiridion, ou brief recueil du droit escrit, gardé ou abrogé en France, revu et corrigé par M. P. Guenois, et depuis par B. Automne. *(Voir Jurisp. 72.)*

347. — Gastier (René). Le Praticien françois, reveu et corrigé. — *Paris, Nicolas Le Gros*, 1667, *in*-4°.

348. — Lange (François). La Nouvelle Pratique Civile, Criminelle et Bénéficiale ou le nouveau Praticien françois, etc. — *Paris, Théodore Girard*, 1687, 2 *tom. en* 1 *vol. in*-4°.

349. — Lange (François). La Nouvelle Pratique Civile, Criminelle et Bénéficiale, ou le nouveau Praticien François, réformé suivant les nouvelles Ordonnances. — *Paris, Nicolas Le Gras*, 1697, *in*-4°.

350. — Lange (François). La Nouvelle Pratique Civile, Criminelle et Bénéficiale ou le nouveau Praticien François. — *Cologne, Pierre Motiens*, 1729, *in*-4.

351. — Lange (François). La Nouvelle Pratique Civile, Criminelle et Bénéficiale, ou le nouveau Praticien Français. — *Paris, Nyon*, 1755, 2 *vol. in*-4°.

352. — Ferrière (Claude Joseph de). Nouvelle Introduction à la Pratique. — *Paris, Ve Prudhomme*, 1737, 2 *vol. in*-12.

353. — Ferrière (Claude Joseph de). Nouvelle Introduction à la Pratique. — *Paris, Théodore Le Gras*, 1745, 2 *vol. in*-12.

354. — Couchot. Le Praticien Universel ou le Droit François et la pratique de toutes les Jurisdictions du Royaume suivant les Nouvelles Ordonnances. — *Paris, Alexis-Xav. R. Mesnier*, 1725, 6 *vol. in*-12.

355. — Gaubet. Style universel de toutes les Cours et Jurisdictions du Royaume, pour l'instruction des Matières Civiles. — *Paris, Libraires associez*, 1717, *in*-12.

356. — Style et Règles de procédure des différens Tribunaux du Royaume, en matière Civile, Criminelle et Bénéfi-

ciale (par GUY DU ROUSSEAUD DE LA COMBE). — *Paris, Théodore Le Gras*, 1749, *in*-4°.

357. — Instructions Nouvelles sur les procédures civiles et criminelles du Parlement et autres Jurisdictions qui en dépendent, avec un style des conclusions. — *Paris*, *Bienvenu*, 1725, *in*-12.

358. — Nouveau Style du Châtelet de Paris et de toutes les Jurisdictions ordinaires du Royaume, tant en Matière Civile, Criminelle, que de Police (par CH. DESMARQUETS). — *Paris, Knapen*, 1762, *in*-4°.

359. — DANTY. Traité de la preuve par témoins en Matière Civile auquel on a ajouté le traité de la preuve par comparaison d'Ecritures, de M. LE VAYER DE BOUTIGNY. — *Paris, François Montalant*, 1715, *in*-4°.

360. — BOICEAU (JEAN). Traité de la Preuve par Témoins en Matière Civile, contenant le commentaire latin et français sur l'article 54 de l'Ordonnance de Moulins, avec plusieurs nouvelles questions, par M. DANTY, avocat au parlement. — *Paris*, 1737, *in*-4°. *

361. — HÉRICOURT (LOUIS D'). Traité de la vente des immeubles par décret. — *Paris*, *Louis Cellot*, 1771, 2 *tom. en* 1 *vol. in*-4°.

362. — BRUNEAU (A.). Nouveau Traité des criées contenant les procédures pour faire toutes sortes de Décrets suivant les Coustumes, Ordonnances, Arrests et Réglemens, sur ce intervenus jusques à présent. — *Paris*, *Jean Guignard*, 1684, *in*-4°.

363. — La Nouvelle Instruction, ou le stile général des huissiers et sergens. — *Paris, Théod. Le Gras*, 1736, *in*-12.

364. — FERRIÈRE (CLAUDE DE). La Science parfaite des Notaires. — *Paris, Ve C. Osmont*, 1692, *in*-4o.

365. — DE BEAUNE (C.). L'Instruction Françoise, contenant la vraye méthode de rédiger par escript, avec facilité, toutes promesses et lettres de change, sociétez de Marchands, testamens olographes, fondations, substitutions et autres actes en général qui se peuvent faire sous seing privé. — *Paris, P. Rocolet*, 1642, *in*-8o.

9° Ancien droit criminel.

366. — JOUSSE. Traité de la Justice Criminelle de France. — *Paris, Debure père*, 1771, 4 *vol. in*-4o.

367. — MUYARD DE VOUGLANS (PIERRE FRANÇOIS). Institutes au Droit Criminel, ou principes généraux sur ces matières, suivant le Droit Civil, Canonique, et la Jurisprudence du Royaume, avec un traité particulier des crimes. — *Paris, L. Cellot*, 1757, *in*-4o.

368. — MUYART DE VOUGLANS (PIERRE-FRANÇOIS). Instruction Criminelle suivant les Loix et Ordonnances du Royaume. Pour servir de suite aux Institutes au Droit Criminel et au Traité des Crimes, du même Auteur. — *Paris, L. Cellot*, 1762, *in*-4o.

369. — Code Pénal, ou recueil des Principales Ordonnances, Edits et Déclarations sur les crimes et délits (par CL. FR. DE LAVERDY), avec un essai sur l'esprit et les motifs de la Procédure Criminelle (par F. LORRY). — *Paris, Saillant et Desaint*, 1765, *in*-12.

370. — Ordonnance de Louis XIV pour les Matières Criminelles, donnée en 1670. — *Paris, Associez*, 1670, *in*-4o.

371. — De la Manière de poursuivre les Crimes dans les

différens Tribunaux du Royaume avec les Loix Criminelles depuis 1256 jusqu'à présent. Le tout suivant la Jurisprudence Françoise Civile et Canonique, et l'Ordonnance de 1670. — *Paris, Mouchet,* 1739, 2 *vol. in*-4o.

372. — Lacombe (guy du Rousseaud de). Traité des Matières Criminelles suivant l'Ordonnance de 1670, et les Edits, Déclarations du Roi, Arrêts et Réglemens intervenus jusqu'à présent. — *Paris, Durand,* 1769, *in*-4o.

373. — Serpillon (françois). Code Criminel ou Commentaire sur l'ordonnance de 1670. — *Lyon, frères Périsse,* 1767, 2 *vol. in*-4o.

374. — Dumont. Nouveau Style criminel contenant : 1o Une Instruction sur la procédure Criminelle ; 2o Les Formules de tous les actes qui ont lieu en cette Matière ; 3o Des Procédures entières sur le Petit et Grand Criminel, le Faux Principal, le Faux Incident, la Reconnoissance des Ecritures et l'Instruction Conjointe. — *Paris, Ve Desaint,* 1778, *in*-4o.

375. — Des Commissions Extraordinaires en Matière Criminelle. — *in*-8o.

Deuxième partie. — Droit nouveau.

§ 1.

Recueils généraux. — Lois et Traités sur des matières civiles, antérieurs au code.

376. — Walker. Collection complète, par ordre chronologique, des Lois, Edits, Traités de Paix, Ordonnances, Déclarations et Réglements d'intérêt général antérieurs à 1789, restés en vigueur, avec des renvois à la Législation nouvelle et à la Jurisprudence de la Cour de cassation, des Cours

Royales et du Conseil d'Etat, et une table raisonnée des matières, ouvrage destiné à servir de Prolégomènes à toutes les collections de Lois qui commencent à 1789. — *Paris*, *Ad. Moessard et Jousset*, 1835-37, 5 *vol. in*-8°.

377. — Collection générale et Décrets rendus par l'Assemblée Nationale. (Mai 1789 — Mai 1790.) — *Paris, Baudouin*, 20 *vol. in*-8°.

378. — Jourdain (Yves Claude). Extrait alphabétique de tous les Décrets de l'Assemblée Nationale. (1791 — 1792.) — *Rennes*, *Mad. Brutté* ; *Paris, Belin*, 2 *vol. in*-8°.

379. — Bulletin des Lois de la République Française. (An II — An XII.) — *Paris, Imprimerie de la République*, *in*-8°.

380. — Lepec. Bulletin des Lois, Décrets et Ordonnances depuis le mois de Juin 1789, jusqu'au mois d'Août 1830, avec des notices par MM. Odilon Barrot, Vatismenil, Imbert, mis en ordre et annoté. — *Paris, Paul Dupont*, 1834-1839, 19 *vol. in*-8°.

381. — Recueil des Lois et Ordonnances d'un Intérêt Général depuis le 7 août 1830, avec des notes et deux tables, l'une chronologique, et l'autre analytique et alphabétique, par les Notaires et Jurisconsultes, Rédacteurs du journal des Notaires et du Dictionnaire du Notariat. — *Paris*, *J. Gratiot*, 1831-49, 20 *vol. in*-8°.

382. — Un mot sur le divorce, suivi d'un projet de Loi, et d'un tableau des Usages de tous les pays de la terre sur le Mariage. — *Paris, P. F. Didot*, 1791, *in*-8°.

383. — Code de Police et Code Criminel. — *Paris*, *Desenne et Petit*, 1792, 2 *vol. in*-12.

384. — Lecointe Puyraveau, député aux Cinq-Cents. Opinion sur le projet de suspension de l'art. 111 de la loi du

20 septembre 1792, qui permet le divorce, pour cause d'incompatibilité d'humeur ou de caractère. 5 pluviôse an V. — *Imprimerie nationale, in*-8°. *

385. — Décret de la Convention du 18e jour du 1er mois de l'an second de la République Française une et indivisible, relatif au partage des successions entre les enfants issus de deux mariages dans les coutumes de dévolution. — *Niort, J. B. Lefranc-Elies*, 1793, *in*-4°. *

§ 3.

Codes et Ouvrages y relatifs.

1° Les Codes réunis.

386. — Crémieux et Balson. Code des Codes, contenant : 1° Le Code Constitutionnel ; 2° Le Code Civil, avec les Lois qui s'y rattachent ; 3° Le Code de Procédure Civile, avec le tarif ; 4° Le Code de Commerce, avec la Loi nouvelle des Faillites ; 5° Les Codes d'Instruction Criminelle et Pénale, avec les Lois qui s'y réfèrent et qui en sont les annexes, et un traité du système pénitentiaire ; 6° Le Code des Eaux et Forêts, contenant les traités du régime des Eaux de toute espèce et du régime Forestier ; 7° Le Code Municipal et Rural, ou Traité de la législation des Communes et des établissements publics qui leur sont assimilés, sous le rapport des personnes et des propriétés ; 8° Le Code Administratif divisé en Code de l'Administration publique et Code du Contentieux Administratif ; 9° Le Code Militaire, renfermant toutes les Lois d'Administration et de Juridiction relatives aux armées de terre et de mer, le droit maritime et les prises ; 10° Le Code des Finances, ou des Revenus Publics ; 11° Le Code International ; 12° Le

Code ou recueil des Formules; avec des Notes, Analyses, Commentaires, tirés soit des débats parlementaires, soit de la Jurisprudence, soit de la Doctrine des Auteurs, et tous les développements nécessaires pour rendre facile à tous les citoyens l'interprétation et l'application des Lois. Chaque matière précédée d'un exposé des principes et de l'historique de la Législation, et suivie des Formules d'Actes qui y correspondent. — *Paris*, *Fanjat*, 1835, *in*-4°.

387. — Codes de l'Empire Français. — *Paris, Le Prieur et Belin fils*, 1811, *in*-12.

388. — Les Huit Codes, précédés de la nouvelle Charte et suivis d'un grand nombre de Lois, Décrets, etc., et le tout terminé par une table générale. — *Dijon*, *Victor Lagier*, 1832, *in*-8°.

2° Code civil.

389. — Code Civil, contenant la série des Lois qui le composent, avec leurs motifs, etc. — *Paris, Garnery, an XI*-1803, *4 vol. in*-8°.

390. — Code Civil contenant le texte de chaque Loi, les lois transitoires, et une table analytique et raisonnée des matières. — *Paris, Garnery, an XII*-1804, *in*-18.

391. — Code Civil des Français. Edition originale et seule officielle. — *Paris*, *Imprimerie de la République, an XII*-1804, *in*-4°.

392. — Code civil des Français. — *Paris*, *Garnery*, *an XIII*-1805, *in*-18.

393. — Code Civil, ou Recueil des Lois qui le composent, avec les discours, rapports et opinions. — *Paris*, *Bossange*, *Masson et Besson, an XIV*-1806, 6 *vol. in*-8°.

394. — Code Napoléon. — *Paris, Imprimerie impériale*, 1807, *in*-32.

395. — Gibault (h. b.). Codex Gallorum civilis, e patrio in latinum sermonem translatus. — *Pictavii, P. J. Catineau*, 1806, *in*-8°. *

396. — Fenet (p. a.). Recueil complet des travaux préparatoires du Code Civil, comprenant sans morcellement : 1° Le texte des Divers Projets ; 2° Celui des Observations du Tribunal de Cassation et des Tribunaux d'Appel ; 3° Toutes les discussions puisées littéralement tant dans les procès-verbaux du Conseil d'Etat que dans ceux du Tribunat, et 4° Les Exposés des Motifs, Rapports, Opinions et Discours tels qu'ils ont été prononcés au Corps Législatif et au Tribunat. — *Paris, Videcocq*, 1836, 15 *vol. in*-8°.

397. — Gibault (h. b.). Paratitles sur les livres du Code Civil des Français. — *Poitiers, Catineau*, 1805, *in*-16. *

398. — Bonnet (armand). Des Dispositions par *contrat de mariage* et des Dispositions entre époux, envisagées des points de vue du Droit Romain, de l'ancienne Jurisprudence de la France et du Code Napoléon. — *Poitiers, Henri Oudin*, 1860, 3 *vol. in*-8°. *

399. — Bourgnon de Layre (antonin). Essai sur les Obligations divisibles et indivisibles. — *Poitiers, Henri Oudin*, 1844, *in*-8°. *

400. — Fey (joseph-aubin). Du Prêt de Consommation. Du Prêt à Intérêt. Du Contrat de Rente Viagère. — *Poitiers, F. A. Barbier*, 1840, *in*-4°. *

3° Code de procédure civile.

401. — Code de Procédure Civile. — *Paris, Imprimerie Impériale*, 1806, *in*-32.

402. — Code de Procédure Civile. — *Paris, frères Mame*, 1808, *in*-18.

403. — BONCENNE et BOURBEAU (O.). Théorie de la Procédure Civile. — *Poitiers, F. A. Saurin*, 1837, 6 *vol. in*-8°. *

404. — LA MARSONNIÈRE (JULES LEVIEIL DE). Histoire de la Contrainte par corps. Ouvrage couronné en 1842 par la Faculté de Droit de Poitiers. — *Poitiers, F. A. Saurin*, 1843, *in*-8°. *

405. — Réglemens des frais et dépens des Cours et Tribunaux de l'Empire Français, etc. — *Paris, Demonville*, 1807, *in*-12.

4° Code de commerce.

406. — Code de Commerce. — *Paris, Imprimerie impériale*, 1807, *in*-32.

407. — Code de Commerce. — *Paris, Clament frères*, 1808, *in*-8°.

408. — ORILLARD. De la Compétence des Tribunaux de Commerce. — *Poitiers, F. A. Saurin*, 1841, *in*-8°. *

409. — SAINT-NEXENT (A. C. DE). Traité des faillites et banqueroutes. — *Poitiers, F. A. Saurin*, 1840, 3 *vol. in*-8°. *

5° Code pénal et Instruction criminelle.

410. — BOURGNON DE LAYRE (le Baron). Essai sur le Code Pénal. — *Poitiers, E. P. J. Catineau*, 1824, *in*-8°. *

411. — RAUTER. Traité théorique et pratique du Droit Criminel Français, ou Cours de Législation Criminelle. — *Paris, Charles Hingray*, 1836, 2 *vol. in*-8°.

412. — BONCENNE. Eléments de Législation Criminelle. — *Poitiers, F. A. Saurin*, 1829, *in*-8°. *

413. — Duverger (F.). Manuel des Juges d'Instruction. 2e édition, revue et augmentée. — *Niort, Robin et Cie*, 1844, 3 *vol. in*-8o. *

414. — Bourguignon-Dumolard (Cl. Séb.). Mémoire qui a remporté le prix en l'an X, sur cette question proposée par l'Institut National : « Quels sont les moyens de perfectionner en France l'Institution du Jury. » — *Paris, Imprimerie de la République, prairial an X, in*-8o.

415. — Parant. Lois de la Presse en 1836, ou Législation actuelle sur l'Imprimerie et la Librairie et sur les Délits et Contraventions commis par toutes les voies de publication. — *Paris, F. Didot frères*, 1836, *in*-8o.

416. — Chassan. Traité des Délits et Contraventions de la parole, de l'écriture et de la presse. — *Colmar, Ve Hofmann*, 1837, 3 *vol. in*-8o.

6° Code rural.

417. — Rondonneau (H.). Code Rural, Forestier et Féodal, ou recueil des Lois, Arrêtés et Décrets sur la Police rurale, l'Agriculture, le Régime forestier et les Redevances féodales, etc., depuis 1789 jusqu'à 1808. — *Paris, Rondonneau et Garnery*, 1808, *in*-8o.

418. — Deverneilh. Observations des Commissions Consultatives sur le projet de Code Rural, etc., avec un plan de révision du même projet. — *Paris, Imprimerie Impériale*, 1810-1814, 4 *vol. in*-4o.

419. — Fournel (J. F.). Les Lois Rurales de la France rangées dans leur ordre naturel. — *Paris, Ad. Le Clère, Bossange père et fils et Nève*, 1819-1820, 3 *vol. in*-8o.

§ 3.

Ouvrages sur l'autorité judiciaire. — Justices de paix.

420. — Guichard (A. C.). Code de la Justice de Paix contenant tous les Décrets relatifs à cette partie du nouvel ordre judiciaire, avec des notes explicatives du texte. Suivi d'une Instruction Pratique. — *Paris, P. Fr. Didot le jeune*, 1790, *in*-8o.

421. — Code de la Justice de Paix. — *Poitiers, F. Barbier*, 1791, *in*-8o. *

422. — Duverger (F.). Manuel Criminel des Juges de Paix considérés comme Officiers de Police Judiciaire auxiliaires du Procureur du Roi, et comme délégués du Juge d'Instruction. — *Niort, Robin*, 1835, *in*-8o. *

423. — Cuisinier-Delisle (J. L.). Considérations et Observations sur l'état actuel des Justices de Paix de France, tant sur les Fonctions Civiles que sur les Fonctions Criminelles. — *Poitiers, F. A. Saurin*, 1841, *in*-8o. *

§ 4.

Jurisprudence des cours et tribunaux.

424. — Journal des Tribunaux, par une société d'hommes de Loi. — *Paris, Gueffier*, 1791, 2 *vol. in*-8o.

425. — Cour Royale de Poitiers, ou Journal des Arrêts rendus par cette Cour. — *Poitiers, Saurin*, 1830, *in*-8o. *

426. — Recueil des Arrêts de la Cour Royale de Poitiers en matière civile, commerciale et criminelle. — *Poitiers, Charles Pichot*, 1845-1847, 2 *vol. in*-8o. *

427. — Journal des audiences du Tribunal d'Appel séant à Poitiers. — *Poitiers, Catineau*, 3 *vol. in*-8o. *

§ 5.

Causes célèbres, Plaidoyers, Mémoires, Discours.

428. — Causes Célèbres du XIX[e] siècle. — *Paris, H. Langlois fils et C[ie], 1826, 8 vol. in-8°.*

429. — Débats publics sur la Procédure instruite contre les Prévenus de l'assassinat de M. Fualdès. — *Toulouse, François Vieusseux, 1818, in-8°.*

430. — Confidences de VICTOIRE REDOULEZ, femme de chambre de M[me] Enjalran, et nourrice de M[me] Manson, en réponse aux mémoires de M. Clémandot. — *Paris, Plancher, 1818, in-8°.*

431. — Acte d'accusation contre l'ex-général Berton et ses complices. — *in-4°.* *

432. — Procès des Conspirateurs de Thouars et de Saumur. — *Poitiers, F. A. Barbier, 1822, in-8°.* *

433. — Arrêt qui renvoie à la Cour d'Assises de Niort François Petit et 41 autres individus, comme accusés de divers crimes et délits. — *Poitiers, F. A. Saurin, 1835, in-4°.* *

434. — Le Magnétisme en cours d'assises. Acquittement. Cour d'Assises des Deux-Sèvres (Niort). Présidence de M. Mevolhon. Audience du 22 août. M. Ricard, Magnétiseur : Prévention de diffamation et d'outrage envers M. le Procureur du Roi et le Tribunal de Bressuire. — *Paris, Guiraudet et Jouaux, 1845, in-8°.* *

435. — GIRAUD (HENRI). Débats de l'affaire de M. le comte de Rohan-Chabot. — *Niort, Robin et C[ie], 1845, in-8°.* *

436. — Affaire des subsistances de la marine de Rochefort. — *Poitiers, Henri Oudin, 1846, in-8°.* *

437. — BÉRA (le Chr). Choix de plaidoyers prononcés sur des questions d'Etat et des difficultés intéressantes élevées en interprétation du Code Napoléon et du Code de Procédure Civile. — *Poitiers, E. P. J. Catineau*, 1812, *in*-4o. *

438. — MAUGUIN. Plaidoyer pour M. Mignet dans le procès de la relation historique des obsèques de M. Manuel. — *Paris, Everat*, 1827, *in*-8o.

439. — AGIER (F.). Plaidoyer prononcé, le 15 juin 1830, à l'audience de la première chambre de la Cour Royale de Poitiers, en réponse à la demande d'un sieur Aubert, pharmacien à Niort, tendante à la réduction de sa Cote d'Eligibilité. — *Poitiers, F. A. Saurin*, *in*-4o. *

440. — CHABAUDY. Plaidoyer pour M. Baugier, rédacteur en chef de l'*Indépendant des Deux-Sèvres*. — *Niort, Robin*, 1833, *in*-8o. *

441. — PONTOIS. Plaidoyer dans le 10e procès de l'*Echo du Peuple*. — *Poitiers, F. A. Saurin*, 1834, *in*-8o. *

442. — GIRAUD (HENRI). Précis de la plaidoierie dans l'affaire de l'Etat, contre la commune de Saint-Hilaire-la-Pallud. — *Niort, Robin et Cie*, *in*-4o. *

443. — Mémoires judiciaires, de 1789 à 1826. — *Poitiers, Catineau; Saintes, Hus; La Rochelle, Mareschal; Paris, Testu*, 15 *vol. in*-4o. *

444. — Recueil de Mémoires, de 1818 à 1821. — 2 *vol. in*-4o. *

445. — Précis de l'affaire de M. René-Louis Leroux, propriétaire et colon de Saint-Domingue, contre M. Jacques Chauvin, Président du Tribunal Civil de Niort. — *Niort, P. A. Elies*, 1807, *in*-4o. *

446. — La Resnière (Allard de). Mémoire pour les Engagistes du Domaine de la Couronne de France à Niort, contre une délibération du Conseil de préfecture du département des Deux-Sèvres. — *Niort, Ve Dépierris*, 1808, *in*-4°. *

447. — Requête au Tribunal de première instance du troisième arrondissement du département des Deux-Sèvres, pour Côme-Esprit Vinet et Philippe Audigé, contre le sieur Joseph Hérissé. — *Niort, P. A. Elies, in*-4°. *

448. — A Messieurs les Président, Juges et Procureur Impérial du Tribunal de première instance du 3e arrondissement du département des Deux-Sèvres, séant à Niort, pour Mes Côme-Esprit Vinet et Philippe Audigé, Notaires Impériaux à la résidence de Niort, Demandeurs en réparation, contre le sieur Joseph Hérissé, Inspecteur des Eaux et Forêts, et dame Catherine-Henriette Lenoir, son épouse, Défendeurs. — *Niort, P. A. Elies, in*-4°. *

449. — Mémoire pour le Cit. Ant. Alex. Garoteau, Notaire à la résidence de Champdeniers, prévenu de crime de faux en écriture authentique et publique. — *Niort, P. A. Elies, in*-4°. *

450. — Billy (Jean-Julien-Anténor), ex-officier du génie militaire. Mémoire relatif au jugement qu'il a subi le 4 novembre 1815, au tribunal de police correctionnelle de Châtellerault, pour soustraction d'une épée dans son logement, le 8 septembre même année. — *Niort, Robin, in*-8°. *

451. — Berryer fils. Observations préliminaires pour le Baron Canuel, Lieutenant-Général des armées du Roi. — *Lyon, Chambet*, 1818, *in*-8°. *

452. — Mémoire sur une question de Substitution. Observations pour le Sieur Jean Arnault, contre Auguste Creuzé, propriétaire et ancien député. — *Poitiers, Saurin, in*-4°. *

453. — Mémoire et requête de Adélaïde-Marie Rogres Lusignan de Champignelles, veuve de Louis-Joseph de Douhault. — *Paris, Baudouin, Delamarre et Lenormant*, 1807-1831, 2 *vol. in-4o et* 2 *vol. in-8o*. *

454. — A Monseigneur le Chancelier Président et à Messieurs les Pairs de France. Observations pour la Marquise de Douhault. — *in-fo*. *

455. — Pièces justificatives pour M. P. Senemaud, avocat, défendeur contre la Dame son épouse, demanderesse en séparation de corps. — *Niort, Morisset, in-4o*. *

456. — Pontois et Machelard. Mémoire pour MM. Doin et Damotte, directeurs de la société d'assurance mutuelle du Poitou, en réponse à celui du sieur Gillot, ancien agent de cette société. — *in-4o*. *

457. — Mémoire pour le sieur Poulard-Dupalais, ancien notaire, et la Dame Joséphine Duval, son épouse, contre le sieur Opterre, arquebusier, et la Dame Boutillier, son épouse. — *Poitiers, F. A. Saurin, in-4o*. *

458. — Résumé de la discussion pour Madame Joséphine Duval, épouse Poulard-Dupalais, contre Madame Emilie Boutillier, épouse Opterre, en présence des acquéreurs des immeubles qu'a laissés le sieur Pierre Delorme. — *Poitiers, F. A. Saurin, in-4o*. *

459. — Précis sur plaidoirie pour le Sieur Michel Roffay. — *Poitiers, Catineau*, 1820, *in-4o*. *

460. — Pièces justificatives pour les Légataires de M. Simon Lenormand, Appelants, contre M. Lenormand-Morando, Intimé. — *Poitiers, Saurin, in-4o*. *

461. — Note pour MM. Alcide et Eugène Pelletan, Appelants, contre M. Placide Pelletan, Intimé. — *Paris, Henri et Charles Noblet, in-4o*. *

462. — Mémoire signifié du Sieur BOURIAT, Docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier, appellant d'un prétendu décret rendu par les Docteurs-Médecins de Poitiers, contre lesdits Docteurs-Médecins Intimés. *

463. — Note après plaidoiries pour MM. Gaudichau et Dupuy, légataires universels de M. Jacques Bujault, Défendeurs, contre MM. Nicolas et Mme Ve Baron, héritiers collatéraux, Demandeurs, et M. Gibouin, se disant Légataire de M. Jacques Bujault, en vertu d'un testament ayant pour date le 10 décembre 1835, intervenant. — *Poitiers, Dupré, in-4o.* *

464. — Interrogatoires sur les faits et articles Gibouin, C. Gaudichau. — *Poitiers, Dépierris, in-4o.* *

465. — Christin (François-Félix) contre Bodin (Eugène). — *Limoges, Ducourtieux et Cie, 1853, in-4o.* *

466. — Recueil de Discours prononcés aux audiences solennelles de Rentrée de la Cour d'Appel de Poitiers. — *Poitiers, Barbier, Saurin et Dupré; Paris, Lange Lévy et Cie, 1819-1851, in-8o.* *

467. — Recueil de procès-verbaux d'installation des dignitaires de la Cour de Poitiers. — *Poitiers, Catineau, Barbier, Dupré, 1821-1849, in-8o.* *

468. — MONTAUBRICQ (DE). Discours prononcé à l'audience solennelle du 4 mars 1828, de la Cour Royale de Poitiers, pour la réception de M. Vincent-Molinière, nommé président de chambre. — *Poitiers, Catineau, 1828, in-8o.* *

469. — GAILLARD (NICIAS), Procureur Général près la Cour Royale de Toulouse. Discours prononcé à l'audience solennelle de Rentrée du 7 novembre 1845. — *Toulouse, Aug. Hénault, in-8o.* *

470. — Rentrée de la Cour royale de Riom. Installation de M. Letourneux, Procureur-Général. — *Riom, A. Jouvet,* 1845, *in*-8o.

471. — GIRAUD (HENRI). Discours prononcé lors de son installation dans les fonctions de président du tribunal de première instance de Niort. — *Niort, L. Favre et Cie,* 1854, *in*-8o. *

472. — Recueil de Discours prononcés pour les rentrées des conférences des avocats à la Cour Royale de Poitiers. — *Poitiers, Catineau, Saurin,* 1824-1846, *in*-8o. *

473. — BABINET. Discours prononcé à la conférence des avocats à la Cour Royale de Poitiers, le 27 décembre 1845. — *Poitiers, Saurin,* 1846, *in*-8o. *

474. — Société dikazologique de Poitiers. Réglement et Discours. — *Poitiers, Barbier, Oudin,* 1830-1846, *in*-8o. *

475. — Recueil de Discours prononcés dans les distributions de prix de la faculté de droit de Poitiers. — *Poitiers, Saurin,* 1839-1844, *in*-8o. *

§ 6.

Jurisprudence administrative ; Attributions municipales et de police, Contributions, etc.

476. — FOUCART (E. V.). Eléments de Droit Public et Administratif, ou exposition méthodique des principes du Droit Public Positif. — *Poitiers, A. Dupré,* 1855, 2 *vol. in*-8o. *

477. — FOUCART. Programme du Cours de Droit Administratif qui sera professé dans la Faculté de Droit de Poitiers, pendant l'année 1832-1833. — *Poitiers, F. A. Saurin,* 1832, *in*-8o. *

478. — VERTEILLAC (DE). Des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement. — *Poitiers*, *Catineau*, 1819, *in*-8°. *

479. — Ste-HERMINE (HÉLIE DE). Du rétablissement des secrétaires généraux de préfecture et des améliorations qui pourraient être apportées à cette occasion, dans le service de la magistrature administrative. — *Paris*, 1840, *in*-8°. *

480. — Ste-HERMINE (HÉLIE DE). Traité de l'organisation et des élections municipales, contenant 1° L'historique des institutions municipales, en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; 2° La loi du 21 mars 1831, sur l'organisation municipale, avec des explications sur l'esprit et l'application de chaque article, d'après les discussions des deux Chambres, la jurisprudence du conseil d'Etat et de la Cour de cassation, les instructions ministérielles et les auteurs. — *Niort*, *Robin*, 1840, *in*-8°. *

481. — Recueil des Dispositions du Code des Délits et des Peines et des Lois sur la Police Rurale et Municipale et sur l'Etat Civil, relatives aux fonctions des Officiers de l'Etat Civil, Agens Municipaux et Commissaires du Pouvoir Exécutif près les Administrations Municipales. — *Paris*, *Imprimerie de la République*, *in*-8°.

482. — Journal des Municipalités. — *Paris*, *Didot*, 1791, *in*-4°.

483. — Recueil des lois à l'usage des préposés à la perception des Contributions Foncière, Mobiliaire, et des Patentes. — *Paris*, *Prault*, 1791, *in*-4°.

484. — Mesures générales pour l'exécution des lois relatives au Droit de Patentes. — *Paris*, 1792, *in*-4°.

485. — Copie de la lettre écrite par le Ministre des Contributions Publiques, à MM. du Directoire et Procureur-Général-Syndic du Département d... — *Paris*, 1792, *in*-4°.

486. — Ordonnance du Roi concernant les conseils de fabrique et Décret concernant les Fabriques. — *Poitiers, Barbier,* 1825, *in*-4°. *

§ 7.

Mélanges de Jurisprudence. — Thèses.

487. — Bernard (ancien avocat à Niort). Essai d'un projet de loi sur l'Administration gratuite de la Justice. — *Niort, Robin et Cie, in*-8°. *

488. — Giraud (henri). De trois articles de lois plus ou moins politiques. — *Niort, Robin et Cie, in*-8°. *

489. — Recueil de thèses. — 1826-1858, *in*-4°.

Section IV.

DROIT ÉTRANGER.

490. — Pagano. Considérations sur la procédure criminelle. Ouvrage traduit de l'Italien par M. de Hillerin. — *Strasbourg, Imp. ord. du Roi,* 1789, *in*-8°.

491. — Ordonnance provisoire du Roy notre sire, sur le fait et tollérance du pris et cours des monnoyes d'or et d'argent, ayant cours par tous les pays bas de Sa Majesté. — *Anvers, Christophe Plantin et Guill. Van Pariis,* 1575, *in*-8°.

492. — Les Divorces Anglais, ou procès en adultère, jugés par le Banc du Roi et la Cour Ecclésiastique d'Angleterre. — *Paris, A. Leroux,* 1823, 3 *vol. in*-12.

493. — Le Code Frédéric, ou corps de Droit pour les Etats du Roi de Prusse (attribué à samuel de Cocceji), traduit de

l'Allemand par A. A. de C. (ALEX. AUG. DE CAMPAGNI). — *Berlin*, 1751, 3 *vol. in*-8°.

CLASSE QUATRIÈME.

DROIT ECCLÉSIASTIQUE OU CANONIQUE.

§ 1.

Histoire et Traités généraux.

494. — DOUJATII (JOANNIS) Prænotionum Canonicarum libri quinque, seu principia Juris Ecclesiastici. — *Parisiis*, *Antonius Dezallier*, 1697, *in*-4°.

495. — Histoire du Droit Canonique et du Gouvernement de l'Eglise, par M***, avocat au parlement (J. L. BRUNET). — *Londres*, *in*-12.

496. — LANCELLOTTI (JOANNIS PAULI) Institutiones Juris Canonici quibus Jus Pontificium singulari methodo libris quatuor comprehenditur, cum Glossis et Annotationibus JO. BAPTISTÆ BARTOLINI et ANTONII TIMOTHEI. Accessit utriusque Juris ejusdem LANCELOTTI comparatio. — *Lugduni*, *Gulielmus Rovillius*, 1606, *in*-4°.

497. — Institutiones Juris Canonici, nova et singulari methodo contractæ. — *Parisiis*, *Antonius Warin*, 1714, *in*-16.

498. — FLEURY (CLAUDE). Institution au Droit Ecclésiastique. — *Paris*, *Pierre Aubouin*, 1709, *in*-12.

499. — FLEURY (CLAUDE). Institution au Droit Ecclésiastique. — *Paris*, *Jean Mariette*, 1721, *in*-12.

500. — HALLŒI (PETRI) Institutionum Canonicarum libri quatuor. — *Parisiis*, *Franciscus Le Cointe*, 1685, *in*-12.

501. — Canisii (henrici) Summa Juris Canonici in quatuor Institutionum libros contracta. Quarto recognita, restituta et Notationibus illustrata. — *Antuerpiæ, Hieronimus Verdussius*, 1619, *in*-8°.

502. — Corvini (arnoldi) Jus Canonicum per Aphorismos strictim explicatum. — *Amstelodami, ex Officinâ Elzevirianâ*, 1663, *in*-12.

503. — Biarnoy de Merville (petri) Examen Juridicum in Jure Canonico, seu Manuductio Methodica ad Jus Pontificium. — *Parisiis, Arnoldus Seneuze*, 1685, *in*-12.

CONCILES ET SYNODES.

(Voir *Théologie* 432-462.)

§ 2.

Canons, Décrétales et Bulles.

504. — Recueil Critique des Canons Ecclésiastiques, depuis le Ier jusqu'au XIIe Siècle. — *in*-4°.

505. — Corpus Juris Canonici emendatum et Notis illustratum, Gregorii XIII pont. max. jussu editum. Indicibus variis et novis et appendice pauli Lancelotti adauctum. — *Coloniæ*, 1631, *in*-4°.

506. — Corpus Juris Canonici a petro Pithæo et francisco fratre, jurisconsultis, ad veteres codices manuscriptos restitutum et Notis illustratum. — *Parisiis, Dionysius Thierry*, 1687, *in-f°*.

507. — Ivonis, Carnothensis Episcopi, Pannormia, seu Decretum restitutum, correctum et emendatum operâ Mel-

CHIORIS A VOSMEDIANO. — *Lovanii, Ant. Maria Bergagne, 1557, in-8o.*

508. — GRATIANI Decretum Aureum cum suo apparatu. — *Parisiis, Joannes Petit et Thielmannus Kerver, 1518, in-4o.*

509. — GRATIANI Decretum emendatum et Notationibus illustratum, una cum Glossis, GREGORII XIII jussu editum. — *Parisiis, Rouille, 1612, in-fo.*

510. — GREGORII Decretales cum divisionibus summariis et rubricam, etc. — *Parisiis, Thielmannus Kerver, 1507, in-4o.*

511. — GREGORII IX Pont. Max. Decretales Epistolæ. — *Parisiis, Thielmannus Kerver, 1512, in-4o.*

512. — GREGORII Decretalium Epistolarum libri tertius, quartus et quintus. — *Lugduni, Joannes Ausultus, in-16.*

513. — BONIFACII VIII Sexti Libri Decretalium compilatio. — *Parisiis, Thielmannus Kerver, 1510, in-4o.*

514. — BONIFACII VIII Liber Sextus Decretalium, suæ integritati unà cum Clementinis et Extravagantibus, earumque Glossis restitutus. — *Parisiis, 1612, in-fo.*

515. — PANORMITANI (NICOLAI de Tudeschis, Abbatis) Commentaria, in Decretalium libros V, una cum Summariis et Adnotationibus complurium doctissimorum Jureconsultorum. — *Lugduni, Johannes Mareschal et Sebastianus Gryphius Germanus, 1531, 5 vol. in-fo.*

516. — INNOCENTII IV Apparatus super toto volumine Decretalium, multis Additionibus auctus summisque Lucubrationibus emendatus. — *Lugduni, Jacobus Sacon, 1514, in-fo.*

517. — CIRONII (INNOCENTII) Opera in Jus Canonicum scilicet quinta compilatio Decretalium HONORII III Pont. Max.;

paratitla in quinque libros Decretalium GREGORII IX ; et Observationum in Jus Canonicum libri quinque. — *Tolosæ, Arnaldus Colomerius*, 1645, *in-f°*.

518. — VANQUEL (JOANNIS DE) Breviarium Sexti et Clementinarum. — *Parisiis, Bertholdus Rembolt*; 1509, *in-4°*.

519. — CHERUBINI (LAERTII) Bullarium Romanum, a B. Leone Magno usque ad S. D. N. Clementem X. Ab Angelo Cherubino recensitum, cum Vitis et Iconibus omnium Pontificum. — *Lugduni, Arnaud et Borde*, 1673, 5 *vol. in-f°*.



§ 3.

Traités sur le droit ecclésiastique ; sur la discipline ; sur l'administration des sacrements et les dispenses.

520. — CABASSUTII (JOANNIS) Juris Canonici Theoria et Praxis ad Forum tàm Sacramentale quàm contentiosum, tum Ecclesiasticum, tum Seculare. — *Lugduni, Petrus Borde, Joannes et Petrus Arnaud*, 1698, *in-4°*.

521. — CABASSUTII (JOANNIS) Juris Canonici Theoria et Praxis, cum Notis et Summariis Joannis Petri Gibert. — *Augustoriti Pictonum, Jacobus Faulcon*, 1738, *in-f°*. *

522. — CORASII (JOANNIS) In Universam Sacerdotiorum materiam erudita sané, ac luculenta paraphrasis, ex tertià editione magis terse, ac commode, quàm antea. — *Parisiis, Arnoldus Angelicus*, 1552, *in-8°*.

523. — LACOMBE (GUY DU ROUSSEAUD DE). Recueil de Jurisprudence Canonique et Bénéficiale, avec les Pragmatiques, Concordats, Bulles et Indults des Papes, Ordonnances, Edits et Déclarations des Rois, etc., sur les mémoires de feu M. FUET. — *Paris, Desaint*, 1771, *in-f°*.

524. — DUPIN (LUDOVICI ELLIES) De Antiquà Ecclesiæ Disciplinà dissertationes historicæ. — *Parisiis, Arnoldus Seneuse*, 1686, *in*-4°.

525. — La Discipline de l'Eglise, tirée du nouveau Testament et de quelques anciens Conciles (par PASQUIER-QUESNEL). — *Lyon, Jean Certe*, 1689, 2 *vol. in*-4°.

526. — Notes sur le Concile de Trente, touchant les points les plus importants de la Discipline Ecclésiastique et le pouvoir des évêques, les décisions des SS. Pères, des conciles et des papes : et les résolutions des plus habiles avocats sur ces matières avec une dissertation sur la réception et l'autorité de ce concile en France (recueillies par ÉTIENNE RASSICOD des conférences tenues par DE CAUMARTIN, BIGNON, LE PELLETIER et DE BESONS). — *Cologne, Balthasar d'Egmond*, 1706, *in*-8°.

527. — GERBAIS (JEAN). Traité du pouvoir de l'Eglise et des Princes sur les Empêchements du Mariage. — *Paris, Maurice Villery*, 1698, *in*-4°.

528. — LAUNOII (JOANNIS) Contentorum in libro sic inscripto *Dominici Galesii ecclesiastica in matrimonium potestas*, erratorum index locupletissimus. — *Parisiis, Edmundus Martinus*, 1677, *in*-4°.

529. — Dissertation sur l'Indissolubilité absolue du Lien Conjugal (par l'abbé PILÉ). — *Paris, Le Clère*, 1788, 2 *vol. in*-12.

530. — Dissertation où l'on prouve que St-Paul, dans le 7e chapitre de la 1re aux Corinthiens, v. 12 et 13, n'enseigne pas que le Mariage puisse être rompu, lorsqu'une des Parties embrasse la Religion Chrétienne, avec une Analyse des deux Livres de St-Augustin, sur les Mariages adultérins (par l'abbé DES ESSARTS). — *Paris, G. Desprez*, 1765, *in*-12.

531. — Collet (pierre). Traité des Dispenses en général et en particulier. — *Paris, Froullé,* 1788, 2 *vol. in*-8°.

532. — Mandements de l'évêque d'Auxerre (dan. ch. de Caylus) et de l'évêque d'Autun (ant. de Malvin de Montazet), portant permission de manger des œufs pendant le carême des années 1733-1757. — *Auxerre, F. Fournier; Autun, Fr. Cerveau, in*-4°. *(Id. Théol.* 1264, 1257, 1363, 1591, 1592.*)*

533. — De Beaumont (christophe), Archevêque de Paris. Mandement qui proscrit l'usage des Œufs Rouges, à commencer du Vendredi dans l'Octave de l'Ascension inclusivement, jusqu'à la Résurrection des Morts inclusivement. 24 mai 1772. — *in*-8°.

§ 4.

Gouvernement de l'Eglise; autorité du Pape, des Evêques, des Curés, etc.; priviléges et immunités ecclésiastiques.

1° Autorité du Pape, écrits pour et contre

534. — L'Esprit de Gerson, ou Instructions catholiques touchant le St-Siége (par eustache Le Noble). — 1691, *in*-12.

535. — Le Bouclier de la France, ou les Sentiments de Gerson et des Canonistes, touchant les différens des Roys de France avec les Papes. — *Cologne, Jean Sambix le jeune,* 1692, *in*-12.

536. — Richerii (edmundi) Libellus de Ecclesiastica et Politica potestate; necnon ejusdem libelli per eundem Richerium demonstratio. Nova editio aucta ejusdem libelli defensione

nunc primùm typis editâ ex manu-scripto ejus authoris, in duos tomos divisa (curâ et studio THIERRY DE VIAIXNES). — *Coloniæ, Balthasar ab Egmond et socios,* 1701, 2 *vol. in*-4°.

537. — RICHERII (EMUNDI) Testamentum. Notæ in Censuram Hungaricam quatuor propositionum Cleri Gallicani. Vindiciæ Doctrinæ Scholæ Parisiensis contra defensores Monarchiæ Universalis et Absolutæ Curiæ Romanæ. — *Coloniæ, Balthasar ab Egmond,* 1683, *in*-4°.

538. — RICHER (EDMOND). Histoire de son syndicat. — *Avignon, Alexandre Girard,* 1753, *in*-12.

539. — CHOPPINI (RENATI) De Sacrâ Politicâ Forensi libri tres. — *Parisiis, Nicol. Chesneau,* 1577, *in*-4°.

540. — CHOPPIN (RENÉ). Trois livres de la Police Ecclésiatique traduits du latin par JEAN TOURNET, avocat. — *Paris, Michel Sonnius,* 1617, *in*-4°.

541. — Les Pouvoirs Légitimes du 1er et du 2e ordre, dans l'administration des Sacremens et le Gouvernement de l'Eglise (par TRAVERS). — *En France,* 1744, *in*-4°.

542. — THIERS (J. BAPT.). Traité de l'Absolution de l'Hérésie, où l'on fait voir par la tradition de l'Eglise que le pouvoir d'absoudre de l'hérésie est réservé aux papes et aux évêques, à l'exclusion des chapitres et des réguliers, exempts de la jurisdiction des ordinaires. — *Paris, Antoine Dezallier,* 1695, *in*-12.

543. — Les Nouvelles Lumières Politiques, pour le gouvernement de l'Eglise, ou l'Evangile Nouveau du Cardinal PALAVICIN (par LE NOIR, Théologal de Sées). — *Paris, Jean Martel,* 1676, *in*-12.

544. — Traité de l'Autorité du Pape, dans lequel ses Droits sont établis et réduits à leurs justes bornes, et les principes

des Libertez de l'Eglise Gallicane justifiez (par JEAN LÉVESQUE DE BURIGNY). — *La Haye, A. de Rogissart*, 1720, 3 *tomes en* 2 *vol. in*-12.

545. — FEBRONIUS (JUSTIN). Traité du Gouvernement de l'Eglise et de la Puissance du Pape, par rapport à ce Gouvernement. Traduit du latin par L. D. L. S. — *Venise, Pierre Remundi*, 1767, 3 *vol. in*-12.

546. — CAMPEGII (THOMÆ) De Auctoritate et Potestate Romani Pontificis, et alia opuscula. — *Venetiis, Paulus Manutius, aldi f.*, 1555, *in*-8°.

547. — RAMON (THOMÆ) De Primatu Divi Petri Apostoli et Summorum Pontificum Romanorum ejus successorum, fasciculus aureus in tres libros divisus, in quibus ex plurimis locis utriùsque Testamenti, sacrorum conciliorum decretis, et antiquis patribus, catholicæq. Ecclesiæ doctoribus, summa apostolicæ romanæque sedis autoritas et potestas, luculenter demonstratur. — *Tolosæ, Raymundus Colomerius*, 1617, *in*-4°.

548. — De la Primauté du Pape. Ouvrage où l'on se propose de démontrer que la Primauté de l'Evêque de Rome n'est qu'une Primauté de rang et d'honneur, et qu'elle n'est ni d'institution divine ni de Juridiction (par le Père PINEL). — *Londres*, 1770, *in*-8°.

549. — MAIMBOURG (LOUIS). Traité historique de l'Etablissement et des Prérogatives de l'Eglise de Rome et de ses Evêques. — *Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy*, 1685, *in*-12.

550. — Les Droits des Hommes et les Usurpations des autres. Traduit de l'Italien (comp. par VOLTAIRE). — *Amsterdam*, 1768, *in*-8°.

551. — L'Epitre aux Romains, par le comte PASSERAN. Traduite de l'Italien (comp. par VOLTAIRE). — *in*-8°.

552. — Le cri des Nations (par Voltaire). — 1769, *in*-8°.

553. — Pie, Evêque de Poitiers. Instruction synodale à son clergé diocésain assemblé. Du 12 septembre 1856. — *Poitiers, Henri Oudin,* 1857, *in*-12. *

554. — Le Pape et le Congrès. — *Paris*, *Dentu*, 1859, *in*-8°.

555. — Pie, Evêque de Poitiers. Lettre Pastorale portant condamnation d'erreurs contenues dans divers écrits récents, notamment dans la brochure intitulée : le Pape et le Congrès. — *Poitiers, Henri Oudin,* 1860, *in*-8°. *

556. — Dupanloup, Evêque d'Orléans. La brochure le Pape et le Congrès. Lettre à un catholique. — *Paris*, *de Soye et Bouchet*, 1860, *in*-8°.

557. — Horoy (l'Abbé). La Véritable Question Romaine. Réponse à M. Edmond About. — *Paris, Lebigre, Duquesne frères*, 1860, *in*-8°.

558. — Du Pouvoir temporel du Pape. Essai sur l'origine et la formation de l'Etat de l'Eglise. — *Paris*, *E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

559. — Massimo d'Azeglio. La Politique et le Droit chrétien, au point de vue de la Question italienne. — *Paris*, *E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

560. — Lettre d'un Journaliste Catholique à Mgr l'évêque d'Orléans. — *Paris, E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

561. — Rome et le Congrès, par un Romain. — *Paris*, *Dentu*, 1860, *in*-8°.

562. — Le Pape et le Parti Catholique. — *Paris, Dentu*, 1860, *in*-8°.

563. — REDINS (P.). Le Pape et son Pouvoir Temporel. Réflexions sur les deux Publications *Le Pape et le Congrès* et *Lettre à un Catholique*. — *Paris, Dentu*, 1860, *in*-12.

564. — LA VARENNE (CHARLES DE). Le Pape et les Romagnes. Le pouvoir temporel dans les Etats Romains. — *Paris, Dentu*, 1860, *in*-8°.

565. — L'Evêque d'Orléans et la Brochure, par un vrai catholique. — *Paris, Dentu*, 1860, *in*-8°.

566. — BRUNNE (CLAIRE). L'Unité du Pouvoir, concordat politique. — *Paris, L. Martinet*, 1860, *in*-8°.

567. — CHANTREL (J.). Le Roi Pie IX. — *Paris, C. Dillet*, 1860, *in*-12.

568. — CHAUTARD (J.). Guelfes et Gibelins. Lettre à propos de la brochure de Mgr l'Evêque d'Orléans. — *Paris, Ledoyen*, 1860, *in*-8°.

569. — PARISIS, Evêque d'Arras, à l'auteur de la brochure : le Pape et le Congrès. — *Paris, Jacques Lecoffre et Cie*, 1860, *in*-8°.

570. — CASTILLE (HIPPOLYTE). Napoléon III et le Clergé. — *Paris, E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

571. — CŒUR (PIERRE-LOUIS), Evêque de Troyes. Mandement à l'occasion du prochain Congrès. — *Paris, E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

572. — DU MESNIL DU BUISSON (le Comte). La France et le Congrès. — *Paris, Dubuisson et Cie*, 1860, *in*-8°.

573. — VIVÈS (DE). De la Liberté de conscience à propos des affaires religieuses. — *Paris, E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

574. — Napoléon III et Pie IX, par un théologien. — *Paris, E. Dentu,* 1860, *in*-8°.

575. — Melun (le Vicomte de). La Question romaine devant le Congrès. — *Paris, E. Dillet,* 1860, *in*-8°.

576. — Orsini (l'Abbé). Réponse à la brochure intitulée : le Pape et le Congrès. — *Paris, Ledoyen,* 1860, *in*-8°.

577. — Pensées d'un catholique sur les affaires de Rome, en vue du Congrès de Paris en 1860. — *Paris, E. Dentu,* 1860, *in*-8°.

578. — Ségur (de). Le Pape. Questions à l'ordre du jour. — *Paris, Jacques Lecoffre et Cie,* 1860, *in*-16.

579. — Montalembert (le Comte de). Pie IX et la France en 1849 et en 1859. — *Paris, Charles Douniol,* 1860, *in*-8°.

580. — Mabru (G.). A Pie IX et à l'Italie, ou Représentations d'un simple Laïque adressées à la cour de Rome. — *Paris, E. Dentu,* 1860, *in*-8°.

581. — Valori (le Vicomte de). Le Pape et la Confédération italienne. — *Paris, Charles Douniol,* 1860, *in*-8°.

582. — Malves-Pons. Conciliation du pouvoir temporel du Pape avec l'Indépendance de l'Italie. — *Paris, E. Dentu,* 1860, *in*-8°.

583. — Un Catholique à Mgr l'Evêque de Poitiers. — *Poitiers, N. Bernard,* 1860, *in*-8°. *

584. — Valmy (le Duc de). Une Solution. — *Paris, E. Dentu,* 1860, *in*-8°.

585. — Villemain. La France, l'Empire et la Papauté, question de droit public. — *Paris, Charles Douniol*, 1860, *in*-8°.

586. — Falloux (le Comte de). Question italienne. Du Devoir dans les circonstances actuelles. — *Paris, Charles Douniol*, 1860, *in*-8°.

587. — Dupanloup, Evêque d'Orléans. Seconde Lettre à un Catholique sur le démembrement dont les Etats-Pontificaux sont menacés. — *Paris, Charles Douniol*, 1860, *in*-8°.

588. — Solar de la Marguerite. Réponse à l'opuscule : le Pape et le Congrès. — *Paris, Ambroise Bray*, 1860, *in*-8°.

589. — Alix (l'Abbé c.). Etude Théologique sur le Pouvoir Temporel du Pape. — *Paris, Adrien Le Clère*, 1860, *in*-8°.

590. — Normanby (Lord). Le Cabinet Anglais, l'Italie et le Congrès. Traduit sur la seconde édition par c. f. Audley. — *Paris, Charles Douniol*, 1860, *in*-8°.

591. — Castera (j. du). Napoléon III et sa Politique en Italie. — *Paris, Dentu*, 1860, *in*-8°.

592. — La Question de la Papauté envisagée sous un point de vue nouveau, par un Diplomate américain. — *Paris, E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

593. — Arnaud (de l'Arriège). La Papauté temporelle et la Nationalité italienne. — *Paris, E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

594. — Rendu (eugène). L'Italie et l'Empire d'Allemagne. 2e édition augmentée d'un chapitre sur la politique de la France en Italie et de pièces diplomatiques tirées des archives de Turin. — *Paris, E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

595. — La Maison de Lorraine et l'opinion publique. — *Paris, E. Dentu, 1860, in-8o.*

596. — Encore la brochure le Pape et le Congrès. Lettre d'un Rentier de la Ferté-sous-Jouarre à Mgr l'Evêque d'Orléans. — *Paris, E. Dentu, 1860, in-8o.*

597. — Pie, Evêque de Poitiers. Mandement portant publication d'une Lettre Encyclique de N. S. Père le Pape. Pour le Carême 1860. — *Poitiers, Henri Oudin, 1860, in-8o.* *

598. — Cénac-Moncaut. La France et l'Europe latine, le Pape et l'Italie, Questions de Droit Supérieur. — *Paris, E. Dentu, 1860, in-8o.*

599. — Michon (l'Abbé J. H.). Projet de solution de la Question romaine. — *Paris, E. Dentu, 1860, in-8o.*

600. — Deuxième Lettre d'un Rentier de la Ferté-sous-Jouarre à Mgr l'Evêque d'Orléans. — *Paris, E. Dentu, 1860, in-8o.*

601. — Dernière Réponse aux Evêques et à tous les Avocats du Pouvoir Temporel du Pape, Par l'Auteur de la brochure : le Pape et son Pouvoir Temporel. — *Paris, Emile Voitelin et Cie, 1860, in-8o.*

602. — Larochefoucauld (de), Duc de Doudeauville. Une Voix de plus. — *Paris, E. Dentu; 1860, in-8o.*

603. — Nettement (Alfred). Appel au bon sens, au Droit et à l'histoire, en réponse à la brochure: le Pape et le Congrès. — *Paris, Jacques Lecoffre et Cie, 1860, in-8o.*

604. — Ferrari (J.). Histoire de la Raison d'Etat. — *Paris, Michel Lévy frères, 1860, in-8o.*

605. — RASETTI (ERNEST). L'Italie devant le Congrès. — *Paris, Amyot,* 1860, *in*-8°.

606. — SCHŒBEL (CHARLES). Du Pouvoir Temporel du Pape. Démonstration historique. — *Paris, Challamel aîné,* 1860, *in*-8°.

607. — GIRARDIN (St-MARC). De la situation de la Papauté au 1er janvier 1860. — *Paris, Charpentier, in*-8°.

608. — DESBASSINS DE RICHEMONT (le Comte). Un mot d'un laïque sur la brochure : le Pape et le Congrès. — *Paris, Jacques Lecoffre et Cie,* 1860, *in*-8°.

609. — CASTILLE (HIPPOLYTE). Le Pape et l'Encyclique. — *Paris, E. Dentu,* 1860, *in*-8°.

610. — Faut-il détrôner le Pape? — *Paris, Lebigre-Duquesne frères,* 1859, *in*-8°.

611. — POUJOULAT. Les Droits du Pape, Réponse à la brochure : le Pape et le Congrès. — *Paris, Charles Douniol,* 1860, *in*-8°.

612. — Le Pape devant la Révolution. — *Paris, Adrien Le Clère,* 1860, *in*-8°.

613. — CHANTREL (J.). La Royauté pontificale devant l'histoire et la bonne foi. — *Paris, E. Donnaud,* 1860, *in*-8°.

614. — SAINT-ALBIN (ALEX. DE). Quelques pages d'histoire à propos des droits temporels du Pape. — *Paris, Adrien Le Clère,* 1860, *in*-8°.

615. — MICHON (l'Abbé J. H.). De l'agitation religieuse. — *Paris, Dentu,* 1860, *in*-8°.

616. — CLAUDE (F.). Solution de la question italienne. — *Paris, Dentu,* 1860, *in*-8°.

617. — La Confédération italique, par l'auteur des Congrès de Vienne en 1814 et 1815, et de celui de Paris en 1856. — *Paris, Beau,* 1860, *in*-8°.

618. — Baro (camille). Deux mots sur l'Italie. — *Paris, Dentu,* 1860, *in*-8°.

619. — Le Pape et point de Congrès. — *Paris, Dentu,* 1860, *in*-8°.

620. — Rome et ses Provinces. — *Paris, Dentu,* 1860, *in*-8°.

621. — Chauvin (victor). La brochure d'un paysan du Danube. — *Paris, Dentu,* 1860, *in*-8°.

622. — Salvan (l'Abbé adrien). Origine du pouvoir temporel du Pape et son développement dans la durée des siècles. — *Toulouse, Delboy,* 1860, *in*-8°.

623. — La France et le Pape, Réponse à M. le Comte de Montalembert. — *Paris, Dentu,* 1860, *in*-8°.

624. — Varin (v. paul). Le Suffrage universel et la Papauté. — *Paris, Dentu,* 1860, *in*-8°.

625. — Dupanloup, Evêque d'Orléans. Lettre à M. Grandguillot, rédacteur en chef du *Constitutionnel.* — *Paris, Charles Douniol,* 1860, *in*-8°.

626. — Lettres à un Protestant sur l'autorité de l'Eglise et le Schisme, avec une lettre de M. l'Abbé Vermillod, curé de Genève. — *Paris, Charles Douniol,* 1860, *in*-12.

627. — Magnan (l'Abbé). Réponse à la Question romaine de M. E. About. — *Paris, Ambroise Bray,* 1860, *in*-8°.

628. — Grandeffe (arthur de). Pie IX et l'Italie. — *Paris, Dentu,* 1859, *in*-8°.

629. — Montigny (le Marquis de). De la Réorganisation de l'Ordre religieux et militaire de Saint-Jean de Jérusalem (Malte) comme force armée des Etats-Pontificaux. — *Paris, Charles Douniol, 1860, in-8°.*

630. — Riancey (Charles de). Le Patriotisme et la Foi, en réponse à l'auteur ou aux auteurs de l'écrit : le Pape et le Congrès. — *Paris, Jacques Lecoffre, 1860, in-8°.*

631. — Appel aux Catholiques. Exposé des droits de la Papauté. — *Bruxelles, E. Guyot, 1860, in-8°.*

632. — Gerbet (Evêque de Perpignan). La Papauté, en réponse à l'écrit intitulé : le Pape et le Congrès. — *Paris, Gaume frères et J. Duprey, 1860, in-8°.*

633. — Guiraud (Léonce de). Quelques mots sur la question italienne. De l'Inviolabilité papale. — *Paris, Charles Douniol, 1860, in-8°.*

634. — Broglie (Albert de). La Lettre Impériale et la Situation. — *Paris, Charles Douniol, 1860, in-8°.*

635. — Passy (Frédéric). De la souveraineté temporelle des Papes au point de vue de la Justice et de la Religion. — *Paris, Dentu, 1860, in-8°.*

636. — Poujoulat. Le Pape et la Liberté. — *Paris, Charles Douniol, 1860, in-8°.*

637. — Constant (l'Abbé B. M.). Le Pape et ses droits, ou Catéchisme du pouvoir temporel du Pape. — *Lyon, J. B. Pelagaud et Cie, 1860, in-16.*

638. — Mullois (l'Abbé, Chapelain de l'Empereur). Le Saint-Père et Rome. — *Paris, A. Josse, 1859, in-16.*

639. — Bussy (Ch. de). Sauvons le Pape. — *Paris, Sempé, 1860, in-12.*

640. — Réponse aux Evêques. Le Pouvoir temporel des Papes. Troisième édition augmentée de la lettre de Napoléon III au Pape et de la lettre de Louis-Napoléon Bonaparte à Edgar Ney. — *Bruxelles, Fr. Van Meenen et Cie*, 1860, *in*-12.

641. — FRESNEAU (ARMAND). De la Constitution politique des Etats de l'Eglise. — *Paris, Auguste Vaton*, 1860, *in*-8°.

642. — LAFON (MARY). Mille ans de guerre entre Rome et les Papes. — *Paris, E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

643. — Le Pape devant la Révolution. — *Paris, Adrien Le Clère*, 1860, *in*-8°.

644. — Un mot aux quarante-cinq brochures. — *Paris, E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

645. — COCHIN (AUGUSTIN). La Question italienne et l'Opinion catholique en France, précédée d'une lettre du R. P. Lacordaire. — *Paris, Charles Douniol*, 1860, *in*-8°.

646. — BALBO (CÉSAR). De la destruction du Pouvoir Temporel des Papes. — *Paris, Charles Douniol*, 1860, *in*-8°.

647. — BRIGNOLE-SALES (le Mis A.). Les Droits Temporels du Pape, Considérations sur la Question Romaine. — *Paris, Auguste Vaton*, 1860, *in*-8°.

648. — MONTEMERLI (la Comtesse MARIE). Le Pape et la Politique. — *Paris, E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

649. — DOUBEVEYER (N. P.). Le Pape et ses pouvoirs. — *Paris, Dentu*, 1860, *in*-8°.

650. — MÉNARD (ARMAND-LOUIS). De l'autorité des faits accomplis. — *Paris, E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

651. — HUZAR (EUGÈNE). Le Christ et le Pape. — *Paris, Dentu*, 1860, *in*-8°.

652. — Les défenseurs du Pouvoir temporel. — *Paris, E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

653. — Le Gouvernement des Romagnes aux Puissances de l'Europe. — *Paris, E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

654. — Arnaud (de l'Ariége). L'Indépendance du Pape et les Droits des Peuples. — *Paris, E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

655. — Lasteyrie (ferdinand de). Italie centrale. L'Annexion considérée aux points de vue italien et français. — *Paris, E. Dentu*, 1860, *in*-8°.

656. — Lacordaire (le R. P. h. d.) De la liberté de l'Italie et de l'Eglise. — *Paris, W. Remquet*, 1860, *in*-8°.

657. — Poujoulat. Réponse à la circulaire de M. le Ministre des affaires étrangères, relative à l'Encyclique du Pape. — *Paris, Charles Douniol*, 1860, *in*-8°.

658. — Bourdeille (le Marquis de). La vérité sur la question romaine. — *Paris, Ledoyen*, 1860, *in*-8°.

659. — Dret (l'Abbé). La France et l'Eglise. Aperçus historiques sur la mission catholique de la France. — *Bar-sur-Aube, Jardeaux Ray*, 1860, *in*-12.

660. — Faber (le R. P.). De la dévotion au Pape. — *Paris, Bailly, Divry et Cie*, 1860, *in*-12.

661. — Schérer (le Cte théodore). Le Saint-Père. Considérations sur la mission et les mérites de la papauté. — *Paris, Putois-Cretté*, 1860, *in*-12.

662. — Turquais (l'Abbé). Le Saint-Siége depuis son établissement jusqu'à nos jours, ou Tableau raisonné de l'histoire universelle du souverain pontificat. — *Paris, Henri Plon*, 1860, *in*-12.

663. — L'Encyclique et quelques appréciations hostiles dont elle a été l'objet. Lettre de Mgr l'Evêque de Nîmes au clergé de son diocèse. — *Nîmes, Soustelle*, 1860, *in*-8°.

664. — Brasseur de Bourbourg (l'Abbé). Histoire du patrimoine de Saint-Pierre depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours. — *Paris, Putois-Cretté*, 1860, *in*-8°.

665. — Grimouard de Saint-Laurent (H.). Lettre d'un Vendéen à M. le Ministre des Affaires Etrangères, en réponse aux pièces diplomatiques destinées à combattre l'Encyclique du Pape. — *Paris, Charles Douniol*, 1860, *in*-8°. *

666. — Les Papes princes italiens. — *Paris, E. Dentu*, 1860.

667. — Bouhier de l'Ecluse. Le Pape et l'Italie : Lettre à MM. de Falloux, de Valmy, Arnaud (de l'Arriège), etc. — *Paris, Ledoyen*, 1860, *in*-8°.

668. — Pie, Evêque de Poitiers. Lettre circulaire au Clergé de son Diocèse portant communication d'une lettre à Mgr l'Evêque d'Orléans à l'occasion d'un article du journal le *Constitutionnel*. — *Poitiers, Henri Oudin*, 1860, *in*-8°. *

669. — Cayla. Pape et Empereur. — *Paris, Dentu*, 1860, *in*-8°.

2° Autorité des Evêques, des Curés. — Direction des Diocèses & Paroisses.

670. — Gavanti (Bartholomœi) Enchiridion, seu manuale episcoporum pro decretis in visitatione et synodo, de quacumque re condendis. — *Lugduni, Boissat*, 1664, *in*-4°. (*Id. Th.* 514.)

671. — Thiers (Jo. Bapt.). De stolâ in archidiaconum visitationibus gestandâ a parœcis, disceptatio, in quâ multa ad

archidiaconum munus, jurisdictionem ac visitationes attinentia, curiosè pertractantur. — *Parisiis*, *Joh. du Puis*, 1674, *in*-12. *(Id. Th.* 485 *et* 486.*)*

672. — Lettre sur la nature et les bornes du Pouvoir des Evêques et sur leurs devoirs. — *in*-4°.

673. — Les Droits de l'Episcopat sur le Second Ordre, pour toutes les fonctions du ministère Ecclésiastique (par l'Abbé P. CORGNE DE LAUNAY). — 1760, *in*-12.

674. — Tradition qui prouve les Droits du second Ordre. — *in*-4°.

675. — Arrest du Conseil d'Estat du Roy, qui ordonne la suppression d'un ouvrage imprimé, ayant pour titre : Mémoire sur les Droits du Second Ordre du Clergé. Du 29 juillet 1733. — *in*-4°.

676. — Traité sur la part que les Pasteurs du Second Ordre ont de droit Divin dans le Gouvernement des fidèles, ou suite du Mémoire de plusieurs Chanoines, Curés et autres Ecclésiastiques de la ville et du Diocèse de Sens, au sujet de l'appel au futur Concile général, qu'ils ont interjetté du Nouveau Catéchisme du Diocèse de Sens et des Mandemens de Mgr l'Archevêque, qui en ordonne l'usage. — 1750, *in*-4°.

677. — Consultation sur la jurisdiction et approbation nécessaires pour confesser, renfermée en sept questions, lesquelles sont discutées exactement, suivant le Droit, les Canons, les Conciles, les Synodes, les Rituels, les Mandemens et Lettres Pastorales de plusieurs Evêques, les Canonistes, les Jurisconsultes, les Théologiens, les Décrets, Constitutions et Brefs de plusieurs Papes, et les Décrets de la Faculté de Paris. Par M***, prêtre du diocèse de ***. — 1734, *in*-4°.

678. — Réflexions sur les permissions de prescher et de confesser. — *in*-4°.

679. — Réflexions sur le Despotisme des Evêques et les Interdits arbitraires (par l'Abbé LOUIS GUIDI). — *Avignon*, 1769, *in*-12.

680. — Citation Canonique en forme de Sommaire et de Monition, faite par Mgr l'Evêque d'Orléans, LOUIS JOSEPH DE MONTMORENTY-LAVAL, à M. François Ducamel, curé de la paroisse de St-Pierre-Lentin, en la ville d'Orléans. Du 17 novembre 1756. — *in*-4o.

681. — Arrest de la Cour de Parlement, concernant les Exhumations faites dans les Chapelles des Colléges des Cholets, d'Autun et de Bourgogne. Du 28 novembre 1764. (Question de suprématie épiscopale.) — *Paris, P. G. Simon*, 1764, *in*-4o.

682. — Arrest de la Cour de Parlement, concernant les religieuses hospitalières du faubourg Saint-Marcel, à Paris. Du 12 janvier 1765. (Question de suprématie épiscopale.) — *Paris, P. G. Simon*, 1765, *in*-4o. (*Id. Théol.* 1559.)

683. — GAUDEL (P. D.). L'Abbé Titulaire, ou le Juste Pouvoir des Abbés Titulaires et Réguliers. — 1678, *in*-12.

684. — FONTEIUS (CLAUDIUS) (JAC. BOILEAU). De antiquo jure Presbyterorum in regimine Ecclesiastico. — *Taurini (Parisiis), Bartholomæus Zappata*, 1676, *in*-12.

685. — Réflexions sur les ouvrages de GERBAIS, D. de Sor bonne, touchant l'état des Curés et Chanoines Réguliers (par LOIS DUVAU). — *Paris, Edme Couterot*, 1699, *in*-12.

686. — Droits qu'ont les Curés de commettre leurs Vicaires et les Confesseurs dans leurs Paroisses, par M. l'abbé G*** (LOUIS GABRIEL GUÉRET). — *Avignon, Ve Girard*, 1760, *in*-8o.

687. — Mémoire pour le Curé et le Vicaire de Digny, contre M. l'Evêque de Chartres, où l'on examine deux ques-

tions importantes : la première sur les Droits des Curés de commettre leurs Vicaires; la seconde sur le cas de nécessité où le réglement de 1695 permet aux Prêtres de confesser quoiqu'ils ne soient pas approuvés. — *Paris, P. Simon*, 1779, *in*-12.

688. — FURGOLE (J. B.). Traité des Curés Primitifs, où l'on examine leur Origine, leurs Droits, Prérogatives et Charges, etc. — *Toulouse, Caranove fils*, 1736, *in*-4°.

689. — Du Gouvernement des Diocèses en commun par les Evêques et par les Curés (par GUY DRAPIER). — *Nancy, Pierre Gallet*, 1708, 2 *tom. en* 1 *vol. in*-12.

690. — Traité du Gouvernement Spirituel et Temporel des Paroisses, par M. J***, Conseiller au Présidial d'Orléans (DANIEL JOUSSE). — *Paris, Debure père*, 1771, *in*-12.

3° Priviléges et Immunités du Clergé.

691. — SARPI (PETRI) J. C. alias patris Pauli servitœ. De Jure Asylorum liber singularis. Accesserunt viri eruditi de asylis collectanea. — *Venetiis, Robertus Meietti*, 1677, *in*-12.

692. — Réponse aux lettres contre l'Immunité des biens Ecclésiastiques (par ANTOINE DURANTHON). — 1750, *in*-12.

693. — Examen impartial des Immunités Ecclésiastiques, contenant les Maximes du Droit Canonique, et les faits historiques qui y ont rapport (par H. P. CHAUVELIN). — *Londres*, 1751, *in*-12.

694. — Edit du Roi, concernant la délivrance des prisonniers pour crimes, qui se trouvent, à l'avénement des Evêques d'Orléans, dans les prisons de cette ville. Avril 1758. — *Paris, P. G. Simon*, 1758, *in*-4°.

§ 5.

Pratique canonique ; Hérésies, Simonie ; Censures, Irrégularités, Monitoires ; Notaires apostoliques.

695. — Tractatus quidam solemnis de arte et modo inquirendi quoscunque Hæreticos secundum consuetudinem Romanæ Curiæ, omnibus Fidelibus, præsertim Hæreticæ Pravitatis Inquisitoribus scitu utilissimus, compositus à quodam Legali magistro nostro fratre ordinis Prædicatorum dicto. — *in*-4°.

696. — Malleus maleficarum ex variis auctoribus cominnatus in tres tomos distinctus quorum postremus qui fustis demonorum inscribitur, nunc primùm reliquis adjectus est (auctore JAC. SPRENGERO). — *Lugduni, Petrus Landry,* 1614, 3 *tomes en* 2 *vol.*

697. — MENGI (HYERONIMI) Flagellum dæmonum, exorcismos terribiles, potentissimos et efficaces, remediaque complectens. — *Venetiis, Jo. Victorius Savionus,* 1644, *in*-4°. *(Id. Th.* 545.*)*

698. — ESPEN (ZEGERUS BERNARDUS VAN). De Simoniâ circa beneficia, Administrationem Sacramentorum, celebrationem Missarum, aliorumque Divinorum Officiorum. — *Lovanii, Ægidius Denique,* 1698, *in*-12.

699. — FELICIANI, Episcopi Scalensis, Enchiridion de Censuris, Irregularitate et Privilegiatis. — *Ingolstadii, David Sartorius,* 1583, *in*-4°.

700. — SICAUD. Mémoires sur l'appel comme d'abus interjetté par François Pillot, curé de Contré, au diocèse de Poitiers (qui avait encouru la censure ecclésiastique pour irrégularités dans l'administration des sacrements). — *Ve Kapen,* 1739, *in*-*f*°.

701. — Traité Historique des Excommunications (par L. ELLIES DUPIN). — *Paris, Jacques Estienne*, 1715, 2 *vol. in*-12.

702. — DUCASSE (FRANÇOIS). La Pratique de la Jurisdiction Ecclésiastique Volontaire, Gratieuse et Contentieuse. — *Toulouse, Caranove*, 1718, *in*-4°.

703. — COMBES (PIERRE DE). Recueil tiré des Procédures Civiles faites en l'Officialité de Paris et autres Officialités du Royaume. — *Paris, Nicolas Le Gras*, 1705, *in-f°*.

704. — ROUAULT, curé de St-Pair. Traité des Monitoires. — *Paris, Gissey*, 1740, *in*-12.

705. — BRUNET (LOUIS). Le Parfait Notaire Apostolique et Procureur des officialités, contenant les règles et Formules de toutes sortes d'Actes Ecclésiastiques, avec un traité de la Réception des Testaments, par les Curés et les Vicaires. — *Paris, Claude Robustel*, 1730, 2 *vol. in*-4°.

§ 6.

Chancellerie romaine ; Bénéfices ecclésiastiques. — Pouillés des bénéfices. — Dimes et Biens ecclésiastiques.

706. — Traité des Annates. — *Amsterdam*, 1718, *in*-12.

707. — PERARD-CASTEL (FRANC.). Traité de l'usage et pratique de la Cour de Rome pour l'Expédition des Signatures et Provisions des Bénéfices de France. Nouvelle édition augmentée par GUILLAUME NOYER, Conseiller du Roi. — *Paris, Claude Robustel*, 1717, 2 *vol. in*-12.

708. — SARPI (FRA PAOLO). Traité des Bénéfices. — *Amsterdam, Henri Wetstein*, 1687, *in*-12.

709. — SARPI (FRA PAOLO). Traité des Bénéfices. — *Amsterdam, Henri Wetstein*, 1699, *in*-12.

710. — PERARD-CASTEL (FRANÇOIS). Nouveau Recueil de plusieurs questions notables sur les Matières Bénéficiales. Ouvrage Posthume. — *Paris, Charles Desercy*, 1689, 2 *vol. in-f°*.

711. — THOMASSIN (LOUIS). Ancienne et Nouvelle Discipline de l'Eglise touchant les Bénéfices et les Bénéficiers. — *Paris, Montalant*, 1725, 3 *vol. in-f°*.

712. — Ancienne et Nouvelle Discipline de l'Eglise touchant les Bénéfices et les Bénéficiers, extraite de la discipline du R. P. THOMASSIN, prêtre de l'Oratoire, par un Prêtre de la même Congrégation (JULES LORIOT). — *Paris, Nicolas Pepie*, 1702, *in-4°*.

713. — ACOSTA (JÉROME) (R. SIMON). Histoire de l'Origine et du Progrès des Revenus Ecclésiastiques, où il est traité selon l'ancien et le nouveau droit, de tout ce qui regarde les matières bénéficiales, de la régale, des investitures, des nominations et des autres droits attribués aux princes. — *Francfort, Frédéric Arnaud*, 1691, *in-12*.

714. — ACOSTA (JÉROME) (R. SIMON). L'Histoire de l'Origine et du Progrès des Revenus Ecclésiastiques, où il est traité selon l'ancien et le nouveau droit, de tout ce qui regarde les matières bénéficiales, de la régale, des investitures, des nominations, et des autres droits attribuez aux princes. — *Utrech, Laurent Boxtel*, 1697, *in-12*.

715. — ACOSTA (JÉROME) (R. SIMON). Histoire de l'Origine et du Progrès des Revenus Ecclésiastiques ; où il est traité selon l'Ancien et le Nouveau Droit, de tout ce qui regarde les Matières Bénéficiales, de la régale, des investitures, des nominations, et autres droits attribués aux princes. — *Basle, Philippe Richter*, 1706, 2 *vol. in-12*.

716. — REBUFFI (PETRI) Praxis Beneficiorum cui accessit singularium materiarum locupletissimus index. — *Lugduni, Mathias Bonhomme*, 1553, *in-f°*.

717. — Dissertation sur les vacances des Bénéfices par dévolut, sur celles par mort, et leur différence sur la Possession et l'Intrusion, par un Avocat au Parlement. — *Paris, Prault père*, 1737, *in*-12.

718. — Traité des Graduez, de leur Etablissement et de leurs Droits. — *Paris*, 1730, *in*-12.

719. — PINSSON (FRANÇOIS). Traité singulier des Droits de Régale, ou des Droits du Roi sur les Bénéfices Ecclésiastiques. — *Paris, Jean Guignard*, 1688, 2 *vol. in*-4°.

720. — LARROQUE (MATHIEU DE). Nouveau Traité de la Régale, où l'on prouve invinciblement le Droit que nos Rois ont toujours eu de pourvoir aux Eglises vacantes. — *Rotterdam, Reinier Leers*, 1685, *in*-12.

721. — Dissertations sur l'Autorité légitime des Rois en matière de Régale, par M. L. V. M. D. R. (LE VAYER, maître des requêtes). — *Cologne, Pierre Marteau*, 1682, *in*-12.

722. — Traité de la Dépouille des Curez, par un Docteur en Droit (J. B. THIERS). — *Paris, Guillaume Desprez*, 1683, *in*-12.

723. — Arrest du Conseil d'Estat du Roy, qui maintient et garde les Lieutenans Généraux de Châlons et de Poitiers dans le droit d'apposer les scellés sur les titres, papiers et autres effets dépendans des Bénéfices Consistoriaux qui viendront à vaquer, et qu'ils auront seuls le soin et administration du Temporel desdits bénéfices; et fait défenses aux Trésoriers de France, de Champagne et de Poitiers de les y troubler et de s'y immiscer. Du 16 mai 1725. — *Paris, Ve Saugrain et Prault*, 1733, *in*-4°. *

724. — Le Grand Pouillé des Bénéfices de France des Archeveschez, Eveschez, Abbayes, Prieurez conventuels élec-

tiés, Doyennés, etc. Ensemble les Annates qui se payent en cour de Rome. — *Paris, Gervais Alliot*, 1625, *in*-8°.

725. — Pouillé Royal, contenant les Bénéfices à la nomination ou collation du Roy (par PHIL. LABBÉ). — *Paris, Gervais Alliot*, 1648, *in*-4°.

726. — Pouillé de l'Archevesché de Bordeaux et des diocèses d'Agen, Condom, Engoulesme, Luçon, Maillezais, Périgueux, Poictiers, Xaintes, Sarlat. — *Paris, Gervais Alliot*, 1648, *in*-4°.

727. — Pouillé du diocèse de Poitiers, par ordre alphabétique, avec des notes historiques, par un ancien secrétaire de l'évesché. — *Poitiers, Michel-Vincent Chevrier*, 1782, *in*-8°. *

728. — AILLERY (E.). Pouillé de l'évêché de Luçon. — *Fontenay-le-Comte, Robuchon*, 1860, *in*-4°. *

729. — Pouillié de l'Archevesché de Lyon et des diocèses d'Autun, Challon-sur-Saône, Langres, Mascon. — *Paris, Gervais Alliot*, 1648, *in*-4°.

730. — Pouillié des Bénéfices de l'Archevesché de Paris, et des diocèses de Chartres, Orléans et Meaux. — *Paris, Gervais Alliot*, 1648, *in*-4°.

731. — Pouillié de l'Archevesché de Rheims et des diocèses de Chaalons, Senlis, Soissons, Noyon, Laon, Beauvais, Amiens, Boulogne et Arras, en dépendans. — *Paris, Gervais Alliot*, 1648, *in*-4°.

732. — Pouillié de l'Archevesché de Sens et des diocèses de Troyes, Auxerre et Nevers. — *Paris, Gervais Alliot*, 1648, *in*-4°.

733. — Pouillié de l'Archevesché de Tours et des diocèses d'Angers, Dol, Kymper-Corentin, Mans, Nantes, Rennes,

S. Brieu, S. Malo, S. Pol de Léon, Triguier, Vannes. — *Paris, Gervais Alliot*, 1648, *in*-4°.

734. — Code des Curés, ou nouveau Recueil concernant les Dixmes et portions congrues, les fonctions, droits, honneurs, exemptions et priviléges des curés, vicaires, chanoines et autres bénéficiers, et la jurisdiction ecclésiastique : ensemble les droits honorifiques des seigneurs. — *Paris, Prault père*, 1736, 2 *vol. in*-12.

735. — Histoire de l'origine des Dixmes, des Bénéfices et autres Biens Temporels des Eglises (par JAC. MARSOLLIER). — *Paris, J. Anisson*, 1692, *in*-12.

736. — DU PERRAY (MICHEL). Traité historique et chronologique des Dixmes suivant les Conciles, Constitutions Canoniques, Ordonnances, et Coutumes du Royaume conformément aux Arrêts. — *Paris, Damien Beugnié*, 1720, *in*-12.

737. — JOUY (LOUIS FR. DE). Principes et usages concernant les Dixmes. — *Paris, Durand et Pissot*, 1751, *in*-12.

738. — JOUY (L. FR. DE). Principes et usages, concernan les dimes. — *Paris, Durand neveu*, 1765, *in*-12.

§ 7.

Traités du patronage.

739. — SIMON (DENYS). Traité du Droit de Patronage, de la Présentation aux Bénéfices, et des Droits Honorifiques des Seigneurs dans les Eglises. — *Paris, Jean Guignard*, 1686, *in*-12.

740. — MARESCHAL (MATHIAS). Traité des Droits Honorifiques des Patrons, des Seigneurs dans les églises, avec les

autres Traités qui y étaient joints. Nouv. édition revue, corrigée et augmentée par M. S. A. SÉRIEUX, Avocat au Parlement. — *Paris, Despilly*, 1762, 2 *vol. in*-12.

§ 8.

Droit ecclésiastique de France, Libertés gallicanes. — Pragmatiques, Concordats, Actes du clergé de France.

741. — Histoire du Droit Public Ecclésiastique François, où l'on traite de sa nature, de son établissement, de ses variations, et des causes de sa décadence. par M. D. B. (DU BOULAY). — *Londres, Samuel Harding*, 1740, 3 *vol. in*-12.

742. — HÉRICOURT (LOUIS DE). Les Lois Ecclésiastiques de France, avec l'analyse des livres du Droit Canonique, et les usages de l'Eglise Gallicane. — *Paris, Pierre-Jean Mariette*, 1743, *in-f°*.

743. — Traitez des Droits et Libertez de l'Eglise Gallicane (par PIERRE PITHOU). — 1651, *in-f°*.

744. — RAT (PIERRE). Traitez des Droicts et libertez de l'église gallicane. — *Paris, Pierre Le Petit*, 1609, *in-4°*.

745. — Mémoire contenant les moiens généraux et particuliers pour maintenir les Libertez de l'Eglise Gallicane contre les entreprises de la Cour de Rome et des Jésuites. — 1716, *in*-12.

746. — Maximes et Libertez Gallicanes, rassemblées et mises en ordre, avec des preuves. Mémoire sur les libertez de l'Eglise Gallicane, trouvé dans les papiers d'un grand prince (par ÉTIENNE MIGNOT). Discours de FLEURY sur les Libertez Gallicanes. — *La Haye*, 1755, *in*-12.

747. — Mémoire sur les libertés de l'Eglise Gallicane (par ÉTIENNE MIGNOT). — *Amsterdam (Paris), Arkstée et Merkus*, 1755, *in*-12.

748. — Exposition de la Doctrine Gallicane, par rapport aux prétentions de la Cour de Rome (par CÉSAR CHESNEAU DUMARSAIS). — *Genève, frères Kramer*, 1757, 2 *tom. en* 1 *vol. in*-12.

749. — MARCA (PETRI DE) De Concordia Sacerdotii et Imperii, seu de Libertatibus Ecclesiæ Gallicanæ libri 8, recogniti et et illustrati a D. STEPHANO BALUZIO. — *Parisiis, Franc. Muguet*, 1683, *in-fo*.

750. — Abrégé historique des Libertez de l'Eglise Gallicane. — *En France*, 1733, *in*-12.

751. — Remontrances du Parlement au Roi, du 9 avril 1753, au sujet de l'indépendance des Ecclésiastiques. — Tradition des faits qui manifestent le Système d'Indépendance que les Evêques ont opposé dans les différents siècles aux principes invariables de la Justice Souveraine du Roi sur tous les sujets indistinctement, et la nécessité de laisser agir les juges séculiers contre leurs entreprises (attribué à l'abbé CHAUVELIN). — Recueil de pièces dans lesquelles sont établies la distinction, l'étendue et les bornes des deux puissances ecclésiastique et temporelle, conformément à la déclaration du clergé de France de 1682. — *Paris*, 1753, *in*-12.

752. — Recueil de Pièces dans lesquelles sont établies la Distinction, l'Etendue et les Bornes des deux Puissances Ecclésiastique et Temporelle, conformément à la Doctrine enseignée dans les IV art. de la Déclaration de l'Assemblée Générale du Clergé de France en 1682. — 1753, *in*-12.

753. — Traité de la Puissance Ecclésiastique et Temporelle (par LOUIS-ÉLIES DUPIN). — *Paris*, 1721, *in*-8o.

754. — DUPIN (LOUIS-ELLIES). Traité de l'Autorité Ecclésiastique et de la Puissance Temporelle conformément à la déclaration du Clergé de France en 1682, revu et augmenté par M. l'abbé DINOUART. — *Paris, Desaint*, 1768, 3 *vol. in*-12.

755. — LABORDE (VIVIEN DE). Principes sur l'Essence, la Distinction et les Limites des deux Puissances Spirituelle et Temporelle. Ouvrage posthume. — 1753, *in*-12.

756. — GENTILLET (INNOCENT). Le bureau du concile de Trente, auquel est montré qu'en plusieurs points, iceluy concile est contraire aux aucuns conciles et canons et à l'autorité du roi, divisé en 5 livres. — *Denis, Prud'homme*, 1586, *in*-8°. *(Id. Th.* 445.*)*

757. — Révision du concile de Trente, contenant les nullités d'icelui, etc., les griefs du roy de France et autres princes chrestiens, de l'église gallicane et autres catholiques (par GUILLAUME RANCHIN). — 1600, *in*-8°. *(Id. Th.* 446.*)*

758. — Lettres patentes contenant la déclaration du Roy, confirmative d'autres déclarations; et arrêt de la Cour de Parlement intervenu sur icelles, portant condamnation de bulles monitoriales comme contraires aux libertés de l'église gallicane. — *Tours, James Métayer*, 1591, *in*-4°.

759. — FEVRET (CHARLES). Traité de l'Abus et du vrai sujet des appellations qualifiées du nom d'abus; on y a joint : Alteserra Ecclesiasticæ Jurisdictionis Vindiciæ etc. — *Lyon, Duplain père et fils*, 1736, 2 *vol. in-f*°.

760. — ALTESERRA (ANTONII DADINI) Ecclesiasticæ Jurisdictionis Vindiciæ adversus CAROLI FEVRETI et aliorum Tractatus de Abusu. — *Parisiis, Nicolaus Devaux*, 1703, *in*-4°.

761. — Recueil de Pièces concernant la Doctrine et Practique Romaine sur la Déposition des Rois et Subversion de leurs vies et Estats, qui s'en ensuit : le tout tiré d'Actes et Escrits authentiques. — 1627, *in*-8°.

762. — Recueil d'écrits concernant la légende de Grégoire VII, la canonisation de St-Vincent-de-Paule, etc., considérés comme attentatoires à l'autorité du Roi, et aux libertés gallicanes. — 1729-1738, *in-4o*.

763. — Arrest de la Cour du Parlement portant suppression d'un livre intitulé : De Suprema Romani Pontificis Auctoritate, hodierna Ecclesiæ Gallicanæ Doctrina, auctore *** (VICTORE AMEDEO SUARDO). Du 25 juin 1748. — *Paris, Pierre Guill. Simon, in-4o*.

764. — De l'Autorité du Clergé et du Pouvoir du Magistrat Politique, sur l'exercice des fonctions du Ministère ecclésiastique par M***, avocat au Parlement (FR. RICHER). — *Amsterdam, Arkstée et Merkus*, 1766, 2 *vol. in*-12.

765. — Apologie de tous les jugements rendus par les tribunaux séculiers, en France, contre le schisme. — *in*-12. *(Id. Th.* 1385 *et* 1386.*)*

766. — Avis aux Princes Catholiques, ou Mémoires de Canonistes Célèbres sur les moyens de se pourvoir contre les refus injustes de la Cour de Rome, soit pour les Bulles des Prélatures, soit pour les Dispenses des empêchements dirimans, publié par L. THÉOD. HÉRISSANT. — *Paris*, 1768, 2 *vol. in*-12.

767. — LUDOVICI (Sancti) Pragmatica Sanctio, cum præfatione et commentariis FRANCISCI PINSSONII. — *Parisiis, Franciscus Muguet*, 1677, *in-4o*.

768. — CAROLI VII Pragmatica Sanctio, cum glossis COSMÆ GUYMIER. — *Parisiis, Johannes Bonhomme*, 1486, *in-4o*.

769. — CAROLI VII Pragmatica Sanctio, cum glossis COSMÆ GUYMIER, et concordatis inter Papam LEONEM X et Regem FRANCISCUM PRIMUM. — *Lugduni, Mathias Bonhomme*, 1538, *in-8o*.

770. — Du Perray (Michel). Notes et Observations sur l'Edit de 1695 concernant la Jurisdiction Ecclésiastique. — *Paris, Damien Beugnié*, 1723, 2 *vol. in*-12.

771. — Commentaire sur l'Edit de 1695, concernant la Jurisdiction Ecclésiastique, par un Conseiller au Présidial d'Orléans (Daniel Jousse). — *Paris, Debure père*, 1764, 2 *vol. in*-12.

772. — Portalis. Discours : Convention entre le Gouvernement Français et le Pape. Articles organiques de la Convention. Tableau des archevêchés et évêchés, suivant la nouvelle circonscription. — *Paris, Leclère*, 1802 *(an X)*, *in*-8°.

773. — Barruel (l'Abbé). Du Pape et de ses Droits Religieux à l'occasion du Concordat. — *Paris, Crapart, Caille et Ravier, an XII* (1803), 2 *vol. in*-8°.

774. — Vinson (l'Abbé). Le Concordat expliqué au Roi, suivant la Doctrine de l'Eglise et les réclamations Canoniques des Evêques légitimes de France. — Mémoire Justificatif de l'Abbé Vinson, accusé par M. le Procureur du Roi près le Tribunal de 1re instance du département de la Seine. — Appel au tribunal de l'opinion publique, ou recueil des jugements, arrêts et autres pièces officielles relatives au procès encore existant entre M. Jaquinot de Pampelune, Procureur du Roi au Tribunal, et l'Abbé Vinson, Prêtre, Vicaire de Ste-Opportune de Poitiers, prévenu et défendeur, d'autre part. — *Paris*, 1816, *in*-8°. *

775. — Tabaraud. Essai historique et critique sur l'Institution Canonique des Evêques. — *Paris, Michaud frères*, 1811, *in*-8°.

776. — Recueil général des affaires du Clergé de France. — *Paris, Antoine Vitray*, 1636, 3 *tomes en* 4 *vol. in*-4°.

777. — Actes de l'Assemblée générale du clergé de France de 1682 et de celle de 1685 concernant la Religion. — *Paris, Féd. Léonard*, 1686, *in*-12.

778. — Borjon. Abrégé des Actes, Titres et Mémoires concernant les affaires du Clergé de France. — *Paris, Ant. Dezallier*, 1696, *in*-4°.

779. — Recueil des Actes, Titres et Mémoires concernant les affaires du Clergé de France, augmenté d'un grand nombre de Pièces et d'Observations sur la Discipline présente de l'Eglise. — *Paris, Guillaume Desprez*, 1768, 14 *vol. in*-4°.

780. — Actes de l'Assemblée générale du Clergé de France, sur la Religion, de 1765, avec plusieurs Pièces relatives à celles de 1760, 1762, et un abrégé de Libertés de l'Eglise Gallicane. — 1765, *in*-12.

781. — Arrest de la Cour du Parlement de Provence, portant condamnation de l'imprimé ayant pour titre : Actes de l'assemblée générale du clergé de France en 1765. Du 30 octobre 1765. — *Aix, Ve de J. David*, 1765, *in*-12.

782. — Mémoires pour le Clergé de France, dans l'Affaire de Foi et Hommage, et réponse de l'Inspecteur du Domaine (par de Cucé Boisgelin). — 1785, *in*-8°.

§ 9.

Droit ecclésiastique étranger.

783. — Antiquæ Constitutiones Regni Angliæ sub Joanne, Henrico III et Edoardo I, circa Jurisdictionem et Potestatem Ecclesiasticam, ex Archivis Regiis in Turri Londinensi collectæ et editæ per Gul. Prynne. — *Londini*, 1678, 2 *vol. in-f°*.

784. — Pragmatique Sanction du Roi d'Espagne en forme et force de Loi. — *Madrid, Imprimerie royale*, 1767, *in*-8°.

SUPPLÉMENT A LA JURISPRUDENCE.



DROIT PUBLIC.

17ª. — Malouet (le Baron pierre-victor). Considérations historiques sur l'empire de la mer chez les anciens et les modernes. — *Anvers, Le Poittevin Delacroix*, 1810, *in*-8°.

20ª. — Mémoire historique concernant la négociation de la paix traitée à Vervins, l'an 1598, entre Henri IV, roi de France, Philippe II, roi d'Espagne, et Charles-Emmanuel, duc de Savoye. — *Paris, Charles de Sercy*, 1667, 2 *vol. in*-12.

DROIT POLITIQUE.

25ª. — Constitution de la République française. Du 5 fructidor an III. — *Paris, Imp. de la République, an IV, in*-8°.

26ª. — Constitution de la République française. — *Poitiers, Barbier, an IV, in*-8°. *

34ª. — Den..., avocat à la cour royale de Paris. Code électoral, contenant : 1° La charte constitutionnelle annotée ; 2° Les lois relatives aux élections, compris celle du 2 juillet 1828 ; 3° La solution des principales difficultés qui s'y rattachent. — *Paris, Ve Houzé*, 1828, *in*-8°.

34ᵇ. — Charte constitutionnelle décrétée par les deux Chambres législatives, le 8 août 1830. — *Lacurie*, 1830, *in*-8°.

35ª. — Loi organique électorale commentée et expliquée par la discussion, les instructions ministérielles et la jurisprudence. — *Paris, Bonaventure et Ducessois*, 1849, *in*-8°.

SECTION II — DROIT DES ANCIENS PEUPLES AUTRES QUE LES ROMAINS.

42a. — MEURSII (JOANNIS) Themis attica, sive de legibus atticis libri duo. — *Trajecti ad Rhenum, J. Vandewater,* 1685, *in*-4°.

Suivent : MEURSII de regno laconico libri duo. — De Pyrœo liber singularis et in helladii chrestomathiam animadversationes. — *Ultrajecti, Guil. Vendewater,* 1687.

42b. — MEURSII (JOANNIS) Archontes Athenienses, sive de iis qui Athenis summum istum magistratum obierunt, libri IV. — *Lugduni Batavorum, Ab. Elzevirius,* 1622, *in*-4°.

42c. — MEURSII Areopagus, sive de senatu areopagitico liber singularis. — *Lugd. Batavorum, Godefridus Basson,* 1624, *in*-4°.

DROIT FRANÇAIS ANCIEN.

77a. — Capitularia regum Francorum. Additæ sunt MARCULFI monachi, et aliorum formulæ veteres, et notæ doctissimorum virorum. STEPHANUS BALUZIUS in unum collegit, ad vetustissimos codices manuscriptos emendavit, magnam partem nunc primum edidit, notis et indice illustravit. Quibus accedit tractatus de missis dominicis FRANCISCI DE ROYE. — *Venetiis, Ant. Zatta,* 1772, 2 *vol. in-f°.*

166a. — BOURDIN (GILLES). Paraphrase sur l'ordonnance de l'an 1539, traduite en français par FONTANON. En ceste troisième et dernière édition est adjouté le commentaire sur l'art. 54 des états tenus à Moulins, par JEAN BOICEAU, sieur de la Borderie, jurisconsulte poitevin, et traduite par G. M., Angevin. — *Paris,* 1600, *in*-8°. *

272a. — Mémoire signifié pour le sieur Paul Tonnay Duplessis, bourgeois, appellant, contre le sieur Denys Leroux de



la Jonkaire, receveur au bureau des traites à Aulnay, et son épouse, intimés. — *Louis Braud, 1773, in-f°.*

272b. — Mémoire signifié et addition au dit mémoire pour M. Pierre-Jean Despagne, procureur à Tours, et Marie-Geneviève Le Normand, son épouse, avant veuve Girard, demandeurs en restitution, suppression de libelles, appellans ; contre Me Jean-Timothée Bouzier-Chambaudière, avocat, et dame Girard, son épouse, intimés, défendeurs, et contre M. François l'Homme, aussi procureur à Tours, défendeur. — *Poitiers, J. Faulcon l'aîné, 1773, in-4°.* *

273a. — Pièces originales du procès sur la requête civile, pour M. Robert de Courville, prévôt de Corbeil; le sieur Corby, et la demoiselle de Courville, son épouse, comme représentans le sieur Jaquart, héritiers des propres maternels de Magdeleine Duvau, contre les curateurs aux successions vacantes du sieur François-Jacques de Primes et sa femme, etc. et le sieur Legé de Prevalais. — *Paris, Simon, 1776, in-4°.*

273b. — Doillot. Mémoire pour le sieur Brun, intervenant contre Marie-Magdeleine Anquetin, veuve d'Antoine Michet et Barthélemy-Joseph Massiye, son second mari, appellans, et contre M. le procureur général, intimé, en présence de Marie Thérèse... et de Me Bernault, son curateur, également intervenans. — *Paris, L. Cellot, 1777, in-4°.*

274a. — Plaidoyer prononcé en l'audience de la Tournelle, du 15 avril; pour demoiselle Caroline de Solar, appellante d'un décret d'assignée pour être ouie, décernée contr'elle. Contre Monsieur le Procureur-Général, intimé. — *Demonville, 1780, in-4°.*

278a. — M. de Cagliostro contre le commissaire Chesnon et M. de Launay. — 1785, *in-8°.*

279a. — Observations du sieur Bergasse sur l'écrit du sieur



de Beaumarchais, ayant pour titre : Court Mémoire en attendant l'autre dans la cause du sieur Kornmann. — 1788, *in*-8°.

279[b]. — Lettre de Mylord *** au sujet de M. Bergasse et de ses observations, dans l'affaire de M. Kornmann. — *Paris*, 1788, *in*-8°.

DROIT FRANÇAIS NOUVEAU.

377[a]. — Recueil de lois et de décrets de l'Assemblée nationale, et de la Convention. — *Niort, J. B. Lefranc Elies, et Paris, Imprimerie nationale,* 1790 — *an II, in*-4°.

384[a]. — Mirabeau (l'aîné). Discours sur l'égalité des partages dans les successions directes. — *Paris, Imprimerie nationale,* 1791, *in*-8°.

419[a]. — Sauzeau (Alix). Recueil des usages locaux ayant force de loi dans le département des Deux-Sèvres, avec un rapport à la société d'agriculture de Niort. — *Niort, Robin et Cie, in*-8°. *

419[b]. — Loi sur la chasse, promulguée le 3 mai 1844. — *Niort, Robin,* 1844, *in*-8°. *

438[a]. — Mauguin. Plaidoyer pour le *National*, prononcé à l'audience du 24 mars 1830. — *Paris, Everat, in*-8°.

439[a]. — Mauguin. Plaidoyer pour le *National*, prononcé devant la cour d'assises de Paris, audience du 13 mai 1831. — *Paris, Everat,* 1832, *in*-8°.

439[b]. — Poursuites contre le *Propagateur du Pas-de-Calais*. Plaidoyer du rédacteur en chef Frédéric Degeorge. — *Niort, Robin, in*-8°. *

439[c]. — Lagrange (Charles). Discours prononcé devant la cour des pairs, dans la séance du 2 juillet 1834. (Publication

de l'*Echo du Peuple* de Poitiers.) — *Niort*, *Dépierris*, *in*-8°. *

441ª. — Procès et acquittement du *National* poursuivi pour avoir défendu l'égalité, les droits de l'armée, la loi contre le privilége et le régime des ordonnances contenant l'article incriminé, les débats, le réquisitoire, la plaidoirie et la réplique de Me Michel de Bourges, député de Niort. — *Paris*, *Pagnerre*, 1838, *in*-8°. *

441ᵇ. — Chabaudy. Plaidoyer pour Florine-Caroline Savin, mineure, et le sieur Savin, son père, ancien notaire, contre Adolphe Coutant. — *Niort, Robin et Cie*, 1840, *in*-8°. *

442ª. — Procès de l'abbé Combalot. — *Paris*, *Waille*, 1844, *in*-8°.

444ª. — Desperoux, Moren et Bouyer. Mémoire pour M. Paul-Guillaume-Joseph Delavergne, ci-devant curateur à l'interdiction du sieur Jean-Pierre Veyssière, etc., contre le dit sieur Veyssière, relevé d'interdiction, demandeur en reddition de compte. — *La Rochelle*, *P. L. Chauvet*, 1790, *in*-4°.

444ᵇ. — Courcelle, avocat. Réplique pour le sieur Jean-Pierre Veyssière, bourgeois de la ville de La Rochelle, demandeur en reddition de comptes, contre Me Paul-Guillaume-Joseph de Lavergne, conseiller du roi, ci-devant curateur à l'interdiction du dit sieur Veyssière, etc. — *La Rochelle*, *P. L. Chauvet*, 1760, *in*-4°.

444ᶜ. — Dubail et Cholois. Mémoire pour Etienne-René Guérin de la Grange, notaire royal, au bailliage de Vouvant, accusé de meurtre, contre M. le procureur général. — *Paris*, *Champigny*, *in*-4°. *

444ᵈ. — Piet-Chambelle, commissaire ordonnateur à l'armée de l'Ouest, traduit aux tribunaux révolutionnaires. Mémoire. — *Rochefort*, *Jousserant*, 1793, *in*-4°. *

444e. — RULLIER. Mémoire pour les héritiers Levallois, demandeurs en entérinement de lettres de rescision, contre les héritiers Leroux, défendeurs. — *La Rochelle, P. L. Chauvet, an II, in-4°.* *

444^{f}. — Mémoire pour la citoyenne Marie-Anne Rimbaut, femme divorcée du citoyen Lauvergnac, demanderesse en tierce opposition; contre la cit. Adélaïde Lauvergnac, sa fille, et contre le citoyen Guillaume Roquet, duquel elle déclare prendre la garantie, fait et cause. — *Niort, E. et P. Dépierris, an V, in-4°.* *

444^{g}. — Mémoire pour le C^{en} Pierre-Jean Mignen fils, dit Planier, propriétaire, et Marie-Françoise Oudin, son épouse, demandeurs et appelans, contre le C^{en} Jean-Baptiste Hubert, juge au tribunal civil du département des Deux-Sèvres, défendeur et intimé. — *Saintes, an VI, in-4°.* *

444^{h}. — Réponse du citoyen Jean-Baptiste Hubert, juge au tribunal civil du département des Deux-Sèvres, aux faits avancés par le citoyen Mignien, dit Planier, dans son mémoire, en date du 15 thermidor. — *Niort, Elies, an VI, in-4°.* *

444^{i}. — RONDEAU, FROMENTIN, DURET et BARRAUD. Consultation dans l'affaire entre Pierre-Jean Mignen Planier, Marie-Françoise Oudin, son épouse, et Jean-Baptiste Hubert. 30 thermidor an VI. — *Saintes, Mareschal, in-4°.* *

444^{j}. — MORIN. Mémoire sommaire pour Suzanne Lebœuf, veuve Gallé, les enfants et héritiers de Jeanne-Catherine Lebœuf, veuve Croiset, demeurans à La Rochelle, appelans; contre Jean-Paul Gallard, propriétaire, demeurant à Aunay, intimé. — *La Rochelle, J. F. Lhomandie, an VIII.*

444^{k}. — MAZURE (F.). Mémoire pour le sieur Jean Vasselot de Regné, domicilié à St-Maixent, département des Deux-Sèvres, contre la dame Louise-Françoise Rauquil, son épouse. — *Niort, P. A. Elies, an XI, in-4°.* *

444[l]. — VINCENT-MOLINIÈRE et BUHERNE. Mémoire pour la dame Louise-Françoise Ranquil, épouse divorcée, contre le sieur Jean Vasselot de Regné, son ci-devant époux. — *in*-4°. *

444[m]. — BONCENNE (ROBERT). Réponse au libelle diffamatoire de Me Mathurin Pallu, avoué en la cour d'appel séante à Poitiers, intitulé : Réponse aux deux écrits imprimés, signés Boncenne, et signifiés les 26 thermidor et 5 fructidor an XIII. — *in*-4°. *

444[n]. — BARBIER (LOUIS), maire de St-Romans-les-Melle. Mémoire justificatif au sujet de la suspension de ses fonctions par arrêté de M. le préfet de ce département des Deux-Sèvres, en date du 8 de ce mois de frimaire an XIV, et qui n'a été remis audit Barbier que le 18 au soir, par M. Jousseaume, adjoint de cette commune. 26 frimaire an XIV. — *Niort, E. Dépierris aîné, in*-4°. *

445[a]. — ALLARD DE LA RESNIÈRE. Mémoire et consultation relatifs à la propriété des marais de Bessines, et aux droits de pacage, rouchage, usage et herbage en la partie de ces marais dite la Plaine. — 1807, *in*-4°. *

445[b]. — ALLARD DE LA RESNIÈRE. Mémoires et consultations relatifs à l'affaire de l'église de la commune de Bessines, arrondissement de Niort, pendante et indécise au conseil d'Etat de Sa Majesté l'Empereur et Roi. 1807-1808. — *Niort, veuve Dépierris, in*-4°. *

446[a]. — BERA. Mémoire pour Charles-Marie-Honoré, marquis de Lescours, contre dame Magdeleine de Lescours, veuve d'Ambreuil, et demoiselle Catherine-Thérèse de Lescours, défenderesses. — *Niort, Dépierris jeune, in*-4°. *

446[b]. — GUÉRINEAU, avocat. Pour dame Catherine-Henriette Lenoir, épouse non commune en biens de M. Joseph Hé-

rissé, inspecteur des eaux et forêts, contre dame Renée-Françoise Bion, veuve Bion, et M. Jacques-Suzanne Moriceau, notaire à la résidence de Niort, neveu et héritier présomptif de ladite dame Bion. Questions : Sous l'empire du code Napoléon, un testament peut-il être attaqué pour cause de suggestion et de captation ? L'héritier peut-il, pour cause de fraude et de simulation, attaquer la quittance qu'on lui oppose ? — *Niort, P. Elies, in-4o.* *

446c. — GUILLEMOT, GENNET, FROMENTIN et BONCENNE. Mémoire à consulter et consultation pour la dame veuve Bion et le sieur Moriceau, notaire à la résidence de Niort, défendeurs, contre la dame Catherine-Henriette Lenoir, épouse du sieur Hérissé, demanderesse. — *Poitiers, Catineau, 1811, in-4o.* *

447a. — GUILLEMOT, GENNET aîné et BONCENNE. Consultation pour les sieurs Vinet et Audigé, notaires impériaux à Niort, appelans ; contre les sieur et dame Hérissé, intimés. 24 décembre 1811. — *Poitiers, Catineau, 1812, in-4o.* *

449a. — Mémoire pour le sieur Joseph Valette, lieutenant, accusé d'avoir, le 4 octobre 1815, excité à la révolte les dragons de l'ex-garde, qui devaient partir ce jour-là de Poitiers. — *Poitiers, 1815, in-4o.* *

449b. — BÉRA. Mémoire à consulter et consultation pour les sieurs Pierre-Célestin Bouchet, propriétaire, demeurant au Plénitre, commune de la Peyratte, et Pierre-Jean-Laurent Bouchet, docteur en médecine, demeurant à Parthenay, prévenus et appelans ; contre le sieur Charles-Augustin Turquand d'Auzay, propriétaire et maire du Tallud, plaignant et intimé. — *Poitiers, Catineau, 1815, in-4o.* *

449c. — GUÉRINEAU, avoué-licencié. Précis pour M. Charles Augustin Turquand-d'Auzay, propriétaire et maire de la commune du Tallud, arrondissement de Parthenay, intimé, contre MM. Pierre-Célestin Bouchet, propriétaire, demeurant au

Plénitre, commune de la Peyrate, et Pierre-Jean-Laurent Bouchet, docteur en médecine, demeurant à Parthenay, appelans. — *Niort, P. Elies,* 1815, *in*-4°. *

450ª. — ROGER (J. F.) et ROUX-LABORIE. Consultation pour M. le marquis Duchilleau, ancien chef d'escadre de la marine royale. 18 novembre 1815. — *Egron, in*-4°. *

450ᵇ. — BUJAULT (JACQUES). Mémoire pour dame Pauline Bujault, mineure, procédant sous l'autorité de Jacques Bujault, son père, demanderesse en séparation de corps, intimée, contre le sieur Armand-Joseph Joslé fils, son mari, médecin, demeurant en la ville de Poitiers, défendeur et appelant. 10 février 1816. — *Niort, P. Elies, in*-4°. *

450ᶜ. — BUJAULT (JACQUES). Précis pour Mme Orillat, libraire à Niort, demanderesse, contre le sieur Brunet, boulanger et cabaretier à Niort, défendeur. — *Niort, P. Elies, in*-4°. *

450ᵈ. — CHAMBOURDON-ALLARD (CÉLESTIN). Mémoire à la cour royale de Poitiers, contre le sieur Arnaut Ménardière, adjoint du maire de la ville de Parthenay. — *Paris, Ve Jeunehomme,* 1816, *in*-4°. *

450ᵉ. — BRIQUET (H. A.), propriétaire à Niort, demandeur, à M. H. Bernardeau, propriétaire aux Châteliers, commune de Fenioux, défendeur, se disant héritier bénéficiaire de la succession de M. Ch. H. Bernardeau, son père. 10 avril 1817. — *Niort, E. Dépierris, in*-4°. *

451ª. — BERNARD, avoué-licencié à Niort, à M. Dechastenet, demeurant à Berneré, commune de St-Savinien, tant en son nom personnel que comme exerçant les droits de la dame Lavernède, son épouse, héritière bénéficiaire du sieur Lavernède de Rimbaud, son père, en réponse à son mémoire imprimé à St-Jean-d'Angély, 1819. — *Niort, E. Dépierris, in*-8°. *

461ᵃ. — Famin (Eugène). Histoire et dénoûment d'un procès qui n'est plus politique. — *Tours, Goisbault-Delebreton*, 1832, *in*-8°.

461ᵇ. — Réponse pour M. de Bosquevert aîné, Mme veuve de Prin, née de Bosquevert, M. Palustre et son épouse appelans, au mémoire de Mme Caroline de la Faire, veuve, et se disant légataire universelle de M. le chevalier de Bosquevert, intimée. — *Poitiers, Catineau*, 1825, *in*-4°. *

462ᵃ. — Sénémaud. Note pour M. Orillat-Domazan, capitaine retraité, etc., contre M. Aymé de Cantaut, maire de Mazières, et Jean Bergeronneau, dit Chevalier, son filleul. — *Niort, Robin, in*-4°. *

462ᵇ. — Picaud (F.), charpentier au Petit-Busseau, commune de la Charrière, appelant d'un jugement prononcé contre lui au profit de M. François Rabaud, de Villeneuve-la-Comtesse, par le tribunal de première instance de Niort, audience du 4 juin 1833, à M. Granier, propriétaire à Chizé. — *Niort, Dépierris, in*-4°. *

462ᶜ. — Peaulejeune (H.). Note pour les communes de Benet et de Lesson, contre les héritiers de Luzignem. — *Niort, Robin et Cie, in*-4°. *

462ᵈ. — Mobin (Achille). Mémoire à la cour de cassation, pour M. Chabaudy, sur cette question : Un avocat est-il obligé au silence sur les faits qui lui sont confiés ? — *Paris, Cosse et J. Dumaine*, 1835, *in*-8°. *

462ᵉ. — Mémoire et consultation par A. Paillet, ancien bâtonnier, à laquelle ont adhéré MM. Ph. Dupin, de Vatismesnil et Pardessus, pour MM. André et Cie, appelants d'un jugement rendu entre eux, MM. Clouzot, Moreau et Cie et M. Berny-Tarente, par le tribunal de commerce de La Rochelle. — *Poitiers, Saurin*, 1844, *in*-4°. *

462f. — Faits posés devant le tribunal de Melle (Affaire Gibouin, Gaudichau et Dupuy). 16 août 1844. — *Poitiers, Saurin, in-4°.* *

464a. — Gibouin contre les sieurs Gaudichau et Dupuy. Enquête. — *Niort, Morisset,* 1846, *in-4°.* *

464b. — BOURBEAU (O.), avocat, et DROUIN, avoué. Mémoire pour le sieur Etéocle Gibouin, appelant contre les sieurs Gaudichau et Dupuy, aussi appelants, et contre les sieurs Nicolas et la dame veuve Baron, intimés au principal et incidemment appelants. — *Poitiers, A. Dupré, in-4°.* *

464c. — CHABAUDY et L. HÉLIE. Mémoire pour M. et Mme Biré, défendeur; M. Richard-Chasseriau, défendeur, et M. Chaigneau, défendeur, contre la commune de Bessines, demanderesse. — *Niort, Morisset,* 1848, *in-4°.* *

464d. — Notes pour M. Jau de Chantigné, dans son procès relatif à la succession de sa mère, contre MM. Manceau et de Liniers, ses beaux-frères. — *Niort; Robin et Cie,* 1849, *in-4°.* *

464e. — GRELLAUD et DEVARS. Moyens d'appel dans l'affaire des héritiers Presle-Duplessis, contre la Dlle Bricault. — *Poitiers, A. Dupré,* 1851, *in-4* . *

464f. — CALMEIL, avocat, GRELLAUD, FEY, JOLLY, DEVARS. Précis après plaidoieries pour les héritiers Presle-Duplessis, intimés, contre Mlle Pauline Bricault-Verneuil, appelante. — *Poitiers, A. Dupré,* 1852, *in-4°.* *

464g. — BODIN (EUGÈNE). Mémoire devant servir à éclairer le public sur l'action en dommages et intérêts intentée par M. Félix Christin, son successeur, agent de change à Niort. — *Poitiers, Dupré,* 1852, *in-4°.* *

464h. — FRIGNET (ERNEST). Défense pour Eugène Bodin, ancien agent de change, propriétaire à Niort, défendeur, con-

tre M. Christin, agent de change à Niort, et M. Giraudet, propriétaire, ancien magistrat, demandeurs en cassation. — *Paris, Le Normant*, 1855, *in*-4°. *

464i. — Conclusions pour M. Eugène Bodin, appelant, contre les époux Christin et le sieur Giraudet, intimés. — *Limoges, Ducourtieux, in*-4°. *

464k. — BODIN (EUGÈNE), ancien agent de change, appelant, contre M. Félix Christin, agent de change à Niort, intimé. — *Poitiers, Dupré, in*-4°. *

DROIT ECCLÉSIASTIQUE.

526a. — Historica disquisitio de re vestiaria hominis sacri vitam communem more civili tradeuntis. — *Amstelodami, J. L. Delorme*, 1704, *in*-12. (*Id. Th.* 2325.)

526b. — THIERS (J. B.). Histoire des perruques, où l'on fait voir leur origine, forme et usage, avec l'abus et l'irrégularité de celles des ecclésiastiques. — *Paris*, 1690, *in*-12. (*Id. Th.* 2324.)

553a. — ABOUT (EDMOND). La question romaine; 2e édit. française, revue et corrigée, avec une nouvelle préface de l'auteur. — *Paris, Lévy*, 1861, *in*-8°.

664a. — POPLINAUX (J.), l'abbé. Le Pape devant un Maire de village. — *Niort, Th. Mercier-Fourré*, 1860, *in*-12. *

664b. — MICHON (J. H.). De la rénovation de l'Eglise. — *Paris, Dentu*, 1860, *in*-8°.

669a. — GUÉRONNIÈRE (A. DE LA). La France, Rome et l'Italie. — *Paris, E. Dentu*, 1861, *in*-8°.

669b. — DUPANLOUP, évêque d'Orléans. Lettre à M. le vicomte de la Guéronnière, en réponse à la brochure : La France, Rome et l'Italie. — *Paris, Douniol,* 1861, *in*-8o.

669c. — PIE, évêque de Poitiers. Mandement au sujet des accusations portées contre le souverain pontife et contre le clergé français dans la brochure intitulée : La France, Rome et l'Italie, par M. de la Guéronnière. — *Paris, Victor Palmé,* 1861, *in*-8o.

669d. — VEUILLOT (LOUIS). Le pape et la diplomatie. — *Paris, Gaume,* 1861, *in*-8o.

669e. — CAYLA (J. M.). La France sans le pape. — *Paris, E. Dentu,* 1861, *in*-8o.

669f. — CAYLA (J. M.). Le 89 du clergé. — *Paris, Dentu,* 1861, *in*-8o.

669g. — De la coalition ultramontaine et ses conséquences probables, par un chrétien. — *Paris, Pick,* 1861, *in*-8o.

669h. — Un concile et pas de schisme, par l'auteur de la coalition ultramontaine. — *Paris, Pick,* 1861, *in*-8o.

669i. — Lettre d'un chanoine gallican aux évêques de France sur la possibilité d'un schisme. — *Paris, Dentu,* 1861, *in*-8o.

669k. — VEUILLOT (LOUIS). Waterloo. — *Paris, Gaume frères et J. Duprez,* 1861, *in*-8o.

669l. — ALISON (ALEXANDRE). La nouvelle réforme et ses principes, premier essai, traduit de l'anglais, avec une préface, par M. J. M. Cayla. — *Paris, Dentu,* 1861, *in*-8o.



ADDITION AU SUPPLÉMENT.

6[a]. — The spirit of laws, translated from the french of M. DE SECONDAT, baron DE MONTESQUIEU. The third edit. — *Edinburgh, A. Donaldson and J. Reid,* 1762, *2 vol. in-12.*

262[a]. — Mémoire relatif au partage des biens de la succession du sieur Charles-Jacques Duroyer de Bournonville. — 1751, *in-f°.*

264[a]. — Recueil de différentes pièces sur l'affaire malheureuse de la famille des Calas. — 1762-1768, *in-8°.*



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS

ET DES

OUVRAGES ANONYMES.



A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

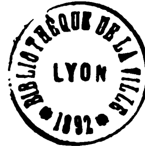
O

P

Q

R

S



ERRATA.

Pages.	Numéros.	Lignes.	
6	»	9	Après section II, lisez : § 1. Droit des anciens peuples autres que les Romains. § 2. Droit romain avec ses commentateurs, etc.
35	276	26	Au lieu de 1722, lisez : 1782.
48	377	5	Au lieu de Collection générale et décrets, etc., lisez : Collection générale des décrets, etc.
48	382	24	Cet article doit changer de numéro avec l'art. suivant.
49	»	9	Au lieu de § 3, lisez : § 2.
59	463	10	Après *Poitiers*, *Dupré*, ajoutez : 1845.
79	643	»	Supprimez cet article (voir 612).





